

# Le Califontain

Chaufonds-sur-Layon



*Bulletin communal mars 2025*



# Edito du maire

Chères Califontaines, Chers Califontains,

Une année exceptionnelle, riche d'un évènement séculaire pour notre pays, La France mais également pour notre Région, notre Département et aussi notre belle commune de Chaudefonds Sur Layon vient de se terminer pour s'ouvrir sur une année 2025 qui marque déjà un quart du 21ème siècle qui est passé !

La "Flamme Olympique" aura traversé le 28 mai 2024 notre magnifique territoire mettant en valeur nos paysages, notre patrimoine mais encore notre sens de l'organisation et de l'accueil, c'est-à-dire notre patrimoine "Humain". Je veux ici remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à cet évènement dont la réussite ne fait aucun doute. Je veux également remercier tous nos partenaires locaux, qu'ils soient artisans, commerçants, viticulteurs ou autres mais aussi notre Communauté de Communes et les collectivités qui la composent. Un dernier remerciement ira à toutes les personnes qui de près ou de loin ont œuvré au succès et à rendre cette journée inoubliable : habitants, bénévoles, les Élu(e)s, personnel communal, communautaire, les équipes enseignantes, les enfants etc... Très certainement que j'en oublie, un grand "MERCI" à toutes et à tous !



En marge de cette manifestation qui aura été extrêmement chronophage le quotidien de la commune s'est poursuivi aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. L'installation et le raccordement électrique de l'antenne de téléphonie mobile (4G) ont été finalisés. Un nouvel éboulement sur l'arrière de notre bibliothèque a occasionné d'importants dégâts qui sont aujourd'hui réparés. Quelques rénovations ou aménagements ont été opérés (camping, monument aux aviateurs), des remises en état coûteuses pour nous tous, suite à des "TAG" dont la bêtise de leurs auteurs n'a pas de limite et pour lesquels en voulant rester correct, je ne trouve pas de nom pour les qualifier ! La commune s'est également positionnée pour acquérir le site de l'ancienne école privée "Avé-Maria". La vente devrait se conclure en ce début d'année. Les idées sur le devenir de ce lieu ne manquent pas, nous prendrons le temps d'échanger, de partager et de toutes les étudier...

Un autre "grand chantier" la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui a commencé en fin de l'année 2024 et qui va se poursuivre sur plusieurs années. Dans ce bulletin retrouvez les informations concernant cette procédure que je souhaite partagée avec les Califontains tout en respectant les Lois, règlements et autres documents d'un rang supérieur qui s'imposent à nous.

2025 va également être une année de transition puisqu'en mars 2026 se dérouleront les élections municipales. La date exacte du suffrage n'est pas encore connue mais cette échéance se prépare bien en amont et là aussi avec le respect imposé d'une "réserve électorale". Peut-être que certaines ou certains d'entre vous se posent des questions, s'intéressent voire envisagent un investissement communal via un mandat d'Élu ? Les services de la mairie et moi-même restons à votre écoute et disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements sur un tel engagement qui sans conteste aujourd'hui dépasse les limites de notre commune puisque ce dernier est également indissociable d'un engagement communautaire (Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance : territoire de 19 communes pour ≈ 57 500 hab).

Notre village est bien vivant, accueillant et on peut même dire envié car je l'entends dire et tout cela c'est grâce à vous tous. Notre "fête du village" qui verra sa 4ème édition cette année le samedi 7 juin, la 11ème édition de la "randonnée semi-nocturne gourmande" le samedi 21 juin et toutes les activités associatives quotidiennes sont une belle démonstration de ce dynamisme et d'un savoir vivre et faire Califontain.

Avec le Conseil Municipal, nous vous souhaitons une très belle année 2025.

Yves BERLAND  
Le Maire



# Sommaire

## SOMMAIRE

<b>Edito du Maire</b> .....	P. 2
<b>Sommaire</b> .....	P. 3
<b>Edito de nos élus(es)</b>	
Députée Stella Dupont .....	P. 4
Nos Conseillers départementaux.....	P. 5
<b>Infos Mairie</b>	
Infos pratiques .....	P. 6
Etat civil 2024 .....	P. 7
Tarifs communaux.....	P. 8
Liste des commerçants et artisans .....	P. 11
<b>Ecole</b>	
Ecole La Source .....	P. 12
<b>Cantine scolaire</b> .....	P. 15
<b>Bibliothèque</b> .....	P. 16
<b>Périscolaire</b> .....	P. 17
<b>Actualités Califontaines</b>	
Camion à lunettes .....	P. 18
INSEE .....	P. 18
Travaux 2024 .....	P. 19
PLU .....	P. 22
Le TUS (Transport d'Utilité Sociale) .....	P. 23
<b>Rétrospective 2024</b> .....	P. 26
<b>Passage du Relais de la Flamme Olympique en images</b> .....	P. 24
<b>Infos générales</b>	
JDC.....	P. 27
ONaCVG de Maine-et-Loire .....	P. 27
Secours catholique.....	P. 28
Attention aux faux démarchages.....	P. 28
Frelons asiatiques .....	P. 29
Nuisances sonores .....	P. 30
Le brûlage des déchets.....	P. 31
ANTAI .....	P. 32
France services Chalonnes-sur-Loire.....	P. 33
<b>Associations</b>	
Les associations califontaines.....	P. 34
CALIFESTI.....	P. 35
ASSOCIATION O'CAPRAID .....	P. 35
Calimélody .....	P. 36
CaliZen.....	P. 37
ESCAL'ADOS.....	P. 38
TINTAMARRE .....	P. 41
L'A.C.T.T.....	P. 42
ColisFontain .....	P. 43
Fête du village.....	P. 45
<b>HISTOIRE CALIFONTAINE</b>	
Histoire racontée par M. Denis MERCIER .....	P. 46



# Édito de nos Élus(es)

**Stella  
Dupont**

Chères Califontaines, chers Califontains,

2024 a été une année particulièrement mouvementée sur le plan politique. La dissolution de l'Assemblée nationale en juin a conduit à de nouvelles élections législatives. **Vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en sais gré.** Dans ce contexte national d'oppositions et de divisions multiples, j'ai choisi de ne m'inscrire dans aucun groupe politique et de **rester indépendante.** Mon action reste guidée par ma volonté de travailler avec les uns et les autres, de construire des compromis, tout en étant très claire sur les **valeurs humanistes, sociales et démocrates** que je porte depuis toujours. Je reste mobilisée pour **valoriser et défendre les intérêts de notre territoire et de l'ensemble de ses acteurs.**

Dans ce contexte exigeant, j'ai à cœur de maintenir une action parlementaire forte, particulièrement sur les enjeux qui nous touchent localement. Aux côtés de Députés issus de différents groupes et indépendants, réunis au sein du Collectif social-démocrate, j'ai travaillé sur divers sujets, notamment des mesures pour **répartir plus justement l'effort nécessaire pour améliorer les finances publiques,** tout en préservant les marges de manœuvre des communes et collectivités.

Je continue mon travail parlementaire et reste attentive aux demandes locales qui nourrissent mes actions et me guident dans mes prises de position :

- Sur les **questions économiques, agricoles et viticoles** en particulier (Mercosur, taxes alcool, loi agricole),



Passage de la flamme olympique  
A Chaudefonds-sur-Layon - mai 2024



Hommage aux héros de la gendarmerie  
février 2024



Débat sur les finances locales - octobre 2024  
©Assemblée Nationale

- Sur de nouvelles solutions pour **financer l'accompagnement du grand âge** en EHPAD ou à domicile,
- Ou encore sur la suppression de la taxe d'habitation pour les **Maisons d'Assistants Maternelles (MAM).**

2025 s'ouvre sur de nouveaux projets. Je reste particulièrement vigilante sur **l'accès aux services publics** en milieu rural, sur **l'accès aux soins,** et sur l'accompagnement de la **transition écologique** de nos territoires. Mobilisée à Paris, je suis aussi disponible pour **vous rencontrer à mon bureau à Chalonnes-sur-Loire.** Pour suivre mon travail parlementaire, je vous invite à vous inscrire à ma lettre mensuelle (<https://www.stelladupont.fr/contact/lettre-dinformation-mensuelle/>) et à participer aux différents rendez-vous que je propose tout au long de l'année.

Pour terminer, je souhaite évoquer l'évènement 2024 qui a marqué notre commune de Chaudefonds-sur-Layon. **Le passage de la flamme olympique** en mai dernier qui restera gravé dans nos mémoires comme un moment historique qui a rassemblé les Califontains et au-delà, dans une atmosphère de fête, de cohésion et de fierté partagée qui nous ressemble ! Bravo et merci au maire, Yves Berland, et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée d'exception.

**À toutes et à tous, je souhaite une belle et heureuse année 2025.**

Stella DUPONT,

Députée de Maine-et-Loire, 2ème circonscription

## Permanence parlementaire

10 rue Felix Faure 49290 Chalonnes-sur-Loire  
[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)  
02 41 97 43 42

## Assemblée nationale

126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP  
[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)  
01 40 63 48 35



# Conseillers Départementaux

2024 a été pour les élus du Conseil Départemental, symbole d'**action et d'engagement**.

Le Département, collectivité des Solidarités humaines et territoriales, avec ses 2800 agents, agit à vos côtés, en proximité à l'attention de tous les habitants tout au long de la vie, des élus, des acteurs de la culture, du sport, de la santé, ...

→ **En 2024**, notre investissement auprès des **publics vulnérables** a été prioritaire, avec de nombreux recrutements pour accompagner en Prévention et en Protection les enfants confiés, toujours de plus en plus nombreux, ouvert 100 places supplémentaires pour les accueillir, ouvert un lieu-répit pour éviter la dégradation de situations familiales, réalisé de gros investissements en faveur des EHPAD, des résidences seniors et des établissements de personnes en situation de handicap.

\*2024, « année olympique », a été marquée par le passage de la **flamme olympique** le 28 mai, que le

**Département a financé dans son intégralité** et dont il est très fier au regard des impacts positifs !

Cet événement exceptionnel, a permis de rassembler 100000 personnes dans le Maine-et-Loire, sur 7 communes. Nous avons retenu Chateaufonds/ Layon et ainsi permis à de nombreux enfants de communes du canton de bénéficier des animations sportives diverses organisées par le Département sur le site.

Symbole de cohésion et de partage, le Département fait toujours la promotion du sport en Anjou sous toutes ses formes : sport d'excellence, sport santé, sport loisir, vecteur de bien-être, de santé et d'autonomie.

Depuis 3 ans, notre engagement dans la « Stratégie *Anjou Terre d'Excellence* », pour faire vivre les **valeurs** du sport dans les territoires et soutenir nos athlètes de la Team Anjou (2 médailles olympiques et paralympiques).

2024 a fait vibrer l'Anjou et ses communes au rythme des Jeux dans les territoires et cette

parenthèse particulière gravera des souvenirs heureux !

\*A souligner que le Département, attaché à la préservation de l'eau, à la transformation des produits locaux, a été aux côtés des agriculteurs et les a soutenus jusqu'au Salon de l'Agriculture pour **valoriser** la filière bovine, végétale et viticole.

Saluer les succès du Festival d'Anjou 2<sup>ème</sup> Festival de théâtre de France après Avignon et du parc

« Terra Botanica », qui a accueilli 580000 visiteurs (180 000 il y a 10 ans), la mobilisation de 1300 congressistes que nous avons accueillis en novembre lors des « Assises Nationales des Départements de France », avec le déplacement du Premier Ministre et de 8 Ministres.

**\*Sur le canton**, dans le cadre du **soutien aux communes**, le Département a accompagné la ville de Chalonnes pour ses aménagements « Petites villes de demain » (100 000 euros), la réhabilitation du centre-bourg de la Possonnière « Anjou cœur de village » (100 000 euros), l'agrandissement du complexe sportif de la Pouëze (100 000 euros), soutenu la transformation de l'ancien centre de secours d'Ingrandes / Le Fresne-sur-Loire en salle multi-activités sportives, ou encore le dojo solidaire à la Possonnière (54 000 euros),...

Au total, l'aide aux communes et l'ingénierie départementale ont permis d'accompagner des projets dans 80% des communes du département pour 12 millions d'euros.

\*Sur le volet **Santé**, le Département s'est engagé avec « La Cité des Soins » pour permettre aux femmes de se reconstruire après un cancer et a soutenu le nouveau Centre Hospitalier de proximité de la Corniche Angevine de Chalonnes (500 000 euros), inauguré le 9 octobre.

**En 2025**, le Département continuera de **protéger les plus fragiles** avec un plan d'investissement dans les EHPADs de 18 millions d'euros, 180 solutions supplémentaires pour les personnes en situation de handicap, l'ouverture de places pour l'enfance en danger.

Il continuera d'accompagner la dynamique des territoires avec **l'aide aux communes**.

L'intégralité de **la fibre** sera déployée sur notre réseau.

Côté **environnement**, bâtir l'avenir avec la poursuite du soutien financier des pistes cyclables, les travaux de transition énergétiques des bâtiments du Département, la végétalisation des cours de collèges pour améliorer le cadre de vie des collégiens, l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible de Boudré.

Accompagner le **SDIS** à la création de Centres mixtes (pompiers volontaires et professionnels) pour une réponse opérationnelle optimale en journée, financer 6 millions sur 3 ans pour renouveler les véhicules et équipements. Au total 30 millions seront investis avec les intercommunalités sur 5 ans.

**En 2025**, le Département, comme toutes les grandes collectivités, devra participer à **l'effort collectif de redressement des comptes publics**.

Pour autant, et c'est bien là, la conception de l'action Départementale, souhaitée par la Présidente, Florence DABIN et les Conseillers Départementaux : une collectivité unique et singulière par sa proximité et son accueil inconditionnel, qui se doit de donner des perspectives et de maintenir autant que possible ses projets pour demain.

Nos recettes sont liées essentiellement aux transactions immobilières via les Droits de Mutation

(DMTO) qui s'effondrent...

Aussi, nous devons nous adapter, voire différer des projets, prioriser nos actions.

Cependant, nous entendons porter une attention particulière aux associations sportives, culturelles ou sociales, qui contribuent au lien social, à l'attractivité et à la qualité de vie des habitants en territoire.

Malgré un **contexte budgétaire** très contraint, **notre cap reste le même**, en proximité, en solidarité aux citoyens et aux communes !

Belle et Heureuse Année 2025 à chacun d'entre vous !



**Marie-Paule CHESNEAU**

Vice-Présidente  
Départementale Prévention  
Santé/Enfance/Famille

[mp.chesneau@maine-et-loire.fr](mailto:mp.chesneau@maine-et-loire.fr)

06.79.74.56.12



**Alain MAINGOT**

Conseiller Départemental,  
Président de Maine-et-Loire  
Habitat

[a.maingot@maine-et-loire.fr](mailto:a.maingot@maine-et-loire.fr)

06.12.41.64.66



## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h
- Mercredi des semaines paires : 9 h à 12 h
- Samedi des semaines impaires : 9 h à 12 h

Le secrétariat de la mairie est fermé le samedi en Juillet et Août.

**Coordonnées : Mairie**, 2, Place du Centre, 49290 Chaudefonds-sur-Layon - Tél. 02.41.78.04.10

Mail, par l'intermédiaire du site internet de la commune : "**www.chaudefonds-sur-layon.fr**" en allant sur l'onglet « Contact » situé en haut à droite du bandeau d'accueil ou [mairie@chaudefonds-sur-layon.fr](mailto:mairie@chaudefonds-sur-layon.fr).



### INFORMATION IMPORTANTE

Chaque année, un registre des personnes isolées et fragiles est ouvert en mairie.

Merci de vous y inscrire si vous êtes ou si vous avez connaissance d'une personne dans cette situation.



## Simplifiez-vous la ville !

Sur votre téléphone, votre tablette, téléchargez gratuitement l'application "IntraMuros" via « Google Play ou App Store » et tenez-vous informés de l'actualité de votre commune :

Manifestations, travaux, objets trouvés ou perdus, commerces-artisans, services etc...

**Accueil Périscolaire** : Responsable Mme Bénédicte THOMAS

☎ 02.41.45.91.17 - [accueilperisco-chaudefonds@orange.fr](mailto:accueilperisco-chaudefonds@orange.fr)



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



## ETAT CIVIL 2024

### Naissances (suite accord des parents pour la publication)

CHOTARD Ava.....	9 janvier
SUTEAU Sacha .....	5 février
BORÉ Charlie .....	18 avril
TRIHAN Loïs.....	19 mai
MÉRIENNE Lina.....	20 juin
GRONEAU Noa .....	10 août

### Mariages

BOUDOU-CAUNÈGRE Alexandre et LAGADEC Nathalie.....	13 janvier
MARTIN Gaël et GENTER JUNQUEIRA Bianca.....	13 janvier
BINEAU Antoine et VERON Elodie .....	15 juin

### RECTIFICATION ANNÉE 2023 - Personnes décédées en 2023

Monsieur DENIS Georges décédé à Chalonnes/Loire .....	27 décembre
---	-------------

### Personnes décédées en 2024 et inscrites sur nos registres d'état civil

Monsieur MARCHAND Jean décédé à Chaufonds/Layon.....	6 avril
--	---------

### Personnes décédées en 2024

Monsieur SALLÉ Pierre décédé à Angers.....	6 janvier
Monsieur CHEMINEAU Jean décédé à Angers.....	15 mars
Madame CRAS Denise décédée à Carquefou (Loire-Atlantique) .....	14 avril
Madame BANCHEREAU Marie décédée à Nantes (Loire-Atlantique).....	30 avril
Monsieur BOUET René décédé à Châtelleraut (Vienne).....	4 mai
Monsieur CHEMINEAU Charles décédé à Chalonnes/Loire .....	6 mai
Monsieur ROCHARD Maurice décédé à Angers .....	9 juillet
Monsieur BARRAULT Pierre décédé à Pacé (Ille-et-Vilaine).....	11 juillet
Madame VERGNEAU veuve LE SOMMIER Thérèse décédée à Saint Georges/Loire	4 août
Madame GOULARD veuve MÉNARD Renée décédée à Chalonnes/Loire .....	7 septembre
Monsieur CATTEROU René décédé à Saint Valéry/Somme (Somme).....	1er novembre
Madame CESBRON veuve LANDREAU Georgette décédée à Chalonnes/Loire	3 décembre



## Tarifs Communaux 2025

Location salles communales	Montants pour résidents de la commune à compter du 01/01/2025	Montant pour résidents hors commune à compter du 01/01/2025
<b>Caution de la salle des fêtes</b>	<b>500 €</b>	<b>1000 €</b>
Salle des fêtes location 1 jour	217 €	433 €
Salle des fêtes location 2 jours consécutifs	301 €	601 €
Salle de fêtes Concours de belote ou spectacle	111 €	229 €
Manifestations publiques non lucratives	Gratuit	97 €
Soirée réveillon (charges comprises et jusqu'à 4h)	441 €	884 €
Option chauffage (obligatoire pour la période 15/10 au 14/04)	47 €	47 €
Vin d'honneur mariage	118 €	433 €
Vin d'honneur décès	Gratuit	Gratuit
Utilisation hebdomadaire par une association Califontaine (gym, club 3ème âge...) salle des fêtes	Gratuit	
Une location de salle par an par association Califontaine	Gratuit	
<b>Caution salle des vestiaires</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>
Location 1 jour salle vestiaires	49 €	101 €
<b>Caution de la salle « la Madeleine »</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>
Salle « la Madeleine » - Location 1 jour	68 €	135 €
Salle « la Madeleine » - Location 2 jours consécutifs	111 €	222 €
Salle « la Madeleine » - Manifestations publiques non lucratives	Gratuit	
Salle « la Madeleine » - Vin d'honneur mariage	34 €	67 €
Salle « la Madeleine » - Vin d'honneur décès	Gratuit	Gratuit
Salle « la Madeleine » - Utilisation hebdomadaire par une association califontaine (gym, club 3ème âge...)	Gratuit	
Salle des Moulins - Utilisation hebdomadaire par une association califontaine (gym, club 3ème âge...)	Gratuit	



## Tarifs Communaux 2025

Concessions du cimetière	Montant à compter du 01/01/2025
15 ans	84 €
30 ans	168 €
50 ans	336 €

Columbarium	Montant à compter du 01/01/2025
Case 3 urnes - 15 ans	324 €
Case 4 urnes - 15 ans	435 €
Case 3 urnes - 30 ans	546 €
Case 4 urnes - 30 ans	714 €

Jardin du souvenir	Montant à compter du 01/01/2025
Dispersion + plaque d'identification	69 €
Plaque seule « don du corps à la science »	48 €

Jardins de la Madeleine	Montant à compter du 01/01/2025
Parcelle n°1 (158m <sup>2</sup> )	10.50 €
Parcelle n°2 (90 m <sup>2</sup> )	6.10 €
Parcelle n°3 (195 m <sup>2</sup> )	12.70 €
Parcelle n°4 (135 m <sup>2</sup> )	9.00 €
Parcelle n°5 (291 m <sup>2</sup> )	19.15 €
Parcelle n°6 (325 m <sup>2</sup> )	21.75 €
Parcelle n°7 (115 m <sup>2</sup> )	7.65 €
Parcelle cadastrée n°543 (372 m <sup>2</sup> )	34.15 €
Parcelle cadastrée n°1522 (334 m <sup>2</sup> )	30.90 €

Camping	Montant à compter du 01/01/2025
Forfait (2 personnes maximum)	10.00 €
Campeur de + 10 ans supplémentaire	2.00 €
Campeur de - 10 ans supplémentaire	1.00 €
Branchement électrique	4.00 €
Garage mort	3.00 €
Caravane deux essieux	90.00 €

Accueil périscolaire	Montant à compter du 01/01/2025
Quotient familial ≤ 600	1.72 € de l'heure
Quotient familial de 601 à 900	2.16 € de l'heure
Quotient familial de 901 à 1200	2.32 € de l'heure
Quotient familial ≥ 1201	2.64 € de l'heure
Pénalité en cas de retard	15.00 €
Absence non justifiée le matin	4.50 €
Absence non justifiée le soir	6.00 €
Absence non justifiée le mercredi matin	18.75 €

Photocopies	Montant à compter du 01/01/2025
A4 noir et blanc	0.15 €
A3 noir et blanc	0.30 €
A4 couleur	1.00 €
A3 couleur	2.00 €
Plans cadastral A4	3.00 €
Plan cadastral A3	5.00 €

Vente de livres occasion	1.00 € l'ouvrage
--------------------------	------------------

Bois d'élagage de la commune	Montant à compter du 01/01/2025
La corde non livrée	150.00 €



## Tarifs Communaux 2025

Fourrière animalière	Montant à compter du 01/01/2025
Les premières 48 h	40.00 €
Jour supplémentaire (tout jour commencé est dû)	30.00 €

Redevance d'occupation du domaine public	Montant à compter du 01/01/2025
Installation véhicule <3.5 T, par installation et par jour	25 €
Installation véhicule entre 3,5 et 7.5 T, par installation et par jour	75 €
Installation véhicule entre > 7.5 T, par installation et par jour	150 €
Terrasse sur la voie publique, le m <sup>2</sup> et par mois	3.50 €
Étalages commerciaux sur la voie publique, le m linéaire et par jour d'installation	0.50 €
Branchement électrique par jour d'installation	3,00 €
Fêtes locales, vide-greniers, marchés (fleurs, Noël...) organisés par des associations communales	Gratuit
Pose de trépied publicitaire, par trépied et par an	10 €
Pose d'un échafaudage, dépôt de matériaux pour des travaux	Gratuit
Exonération redevance d'occupation du domaine public la 1 <sup>ère</sup> année pour un commerce sédentaire	

Barnum (6m x 10m)	Montant à compter du 01/01/2025
Caution	500,00 €
1 jour en semaine	77,00 €
Forfait week-end (du vendredi au lundi matin)	153 €
Association Califontaine ou pique-nique de quartier	Gratuit

Location matériels (Budget du CCAS)	Montant à compter du 01/01/2025
Caution	100,00 €
Table orange ou pliante	3,00 €
Chaise orange ou pliante	1.00 €
Banc pliant	1,00 €

OUVRAGES CALIFONTAINS	Montant à compter du 01/01/2025
Livre : c'était comment autrefois Chaudefonds sur Layon	15 €
Livret : Entre vignes et mines	4 €



## LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

NOM	ENTREPRISE	TÉLÉPHONE
M. Bruno CAILLEAU	Electricien	02 41 78 27 58
Mme Agnès MARTIN	Bar/multi-commerces le cheval blanc	02 41 78 85 17
M. Philippe PANTAIS	Entretien Jardin	06 30 44 40 51
M. BESNIE	Chantier naval Ateliers de la Gazelle des Sables	06 61 38 17 80
Mme Laureen MENARD	Salon de coiffure l'évasion douceur	02 41 47 90 18
M. Damien DELAUNAY	Diagnostic amiante-DPE-Electricité-Gaz- Plomb-Termite-ERNMT-Mesurage Carrez	06 26 35 95 28
Mme Charlotte PENARD	Doux Rebelles. Savonnerie artisanale	02 41 93 83 76
M. Gaël MARTIN	La Gloutte. Brasserie	06 09 14 08 87
M. Thomas BLANCHOUIN	TBTP, BTP Travaux public	06 08 11 27 45
M. Olivier MABIT	Menuisier-Ebéniste	06 45 27 91 78
M. Patrice BRUNEAU	Food Truck-Pizza	06 20 66 39 89
M. Germain COGUIC	Menuisier	06 06 75 42 80
Mme Marine MOUSSEAU	Institut Esthéticienne	06 75 60 30 30
Mme Cécile TOULON-NEAU	Ecrivaine, conférencière, éditrice, photographe, réalisatrice	02 41 80 07 75
M. MAXIME ARNAULT	Plasticien/graphiste	06 85 51 20 61
Mme Emilie MONTECOT	Architecte HMONP	06 07 05 53 51
FENRIS COUTELLERIE	Coutelier	06 67 71 84 93
M. Bertrand CUPIF	Restaurant la Taverne des Mineurs	02 41 80 07 75
Mme BALLAIRE	Traductrice	06 82 48 86 84 contact@san-faute-cofrrection.fr
Mme BALLAIRE	Fabricante de bougie	06 82 48 86 84 contact@bougie-sur-mesure.fr
M. HOEN	Photographe	06.82.71.50.63
La Forge de PETER	Forgeron	06,82,92,79,77
La Piraterie	Sérigraphiste	06 70 12 01 34 piraterie@mailo.com



### Retour sur la fin de l'année 2023 - 2024

#### Projet autour de l'Olympisme

Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 et le passage de la Flamme à Chateaufonds, les élèves de l'école ont abordé l'Olympisme sous différents angles : sport, culture, histoire, valeurs, symboles... avec plusieurs temps forts dans l'année.

Les élèves de l'école ont eu la chance d'être aux premières loges pour le passage du Relais de la Flamme Olympique le 28 mai 2024. Après avoir réalisé le parcours complet du relais, les enfants ont profité des activités sportives proposées (basket-fauteuil, sport adapté, boxe, tir à l'arc...).



Ils ont eu le privilège d'être au pied du podium et d'accueillir la dernière relayeuse. La chorale de l'école a également chanté « *La Flamme Olympique* » devant les officiels.



Tous les scolaires présents se sont retrouvés sur le stade pour reproduire le Drapeau Olympique. Le tracé au sol avait été réalisé par les élèves de CM. Les élèves des écoles primaires étaient en blanc et les collégiens portaient l'une des couleurs des anneaux. La vidéo de ce moment restera l'un des temps forts de la journée.

Pour marquer cette année sportive, toutes les classes ont participé à des rencontres autour du sport avec les élèves des écoles de Rochefort sur Loire et de Saint Aubin de Luigné.





# École

## Journée aux Jeux Paralympiques

Les élèves de CE et CM ont clôturé ce projet avec un déplacement à Paris le mercredi 4 septembre pour assister aux Jeux Paralympiques. Ils ont découvert le Stade de France avec des épreuves de Para-athlétisme. Dans l'ambiance survoltée de l'arena Bercy, ils ont suivi deux rencontres de basket-fauteuil. Cette extraordinaire expérience laissera des souvenirs inoubliables.



## **Rentrée 2024.2025**

### L'équipe pédagogique

Pour cette rentrée scolaire, les effectifs de l'école La Source sont en légère augmentation avec 98 élèves, répartis sur les 4 classes. L'équipe enseignante accueille Élise BERNARD le lundi pour la décharge de direction et Noémie DOUSSARD le jeudi en complément de Jeanne THIREAU, à temps partiel cette année.

L'équipe pédagogique se compose ainsi : Aurélien BELLOUARD (PS.MS et direction) et Élise BERNARD (PS.MS le lundi) aidés de Marie-Hélène HERVÉ (ATSEM) ; Yannick BARBÉ (GS.CP) aidé de Bénédicte THOMAS (ATSEM), Jeanne THIREAU et Noémie DOUSSARD le jeudi (CP.CE1.CE2) ; François DALIBOT (CM1.CM2) ainsi que 2 AESH, Arminda MERCIER et Anne MORILLE, qui accompagnent deux enfants dans le cadre de l'inclusion scolaire.



*Rentrée en musique avec la chorale de l'école*



# École

## **Thème de l'année : « En avant la musique ! »**

Après un travail sur la différence et le sport adapté en lien avec les jeux Paralympiques en début d'année, l'équipe enseignante a choisi la musique comme fil conducteur de l'année.

Des projets seront développés tout au long de l'année pour aborder différents aspects de la musique : les courants musicaux, les familles d'instruments, l'histoire de la musique... mais également de la pratique avec du chant, du travail rythmique, la découverte d'instruments...

## **Ouverture culturelle**

Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, tous les élèves de l'école vont assister à un spectacle vivant ou participer à un projet culturel au cours de l'année.

Les élèves de la GS au CM2 sont inscrits au dispositif Ecole et Cinéma avec la découverte de 3 films adaptés à leur niveau au cinéma de Chalonnes.

Les bénévoles de la bibliothèque accueillent les classes une fois par mois pour emprunter des livres et, pour les plus jeunes, écouter une histoire. Chaque classe participe à un prix littéraire avec des livres sélectionnés par l'équipe de la bibliothèque municipale.



## **Inscriptions rentrée 2025 - 2026.**

Toutes les personnes qui souhaitent des informations concernant le fonctionnement de notre école et l'accueil des élèves sont invitées à nous contacter et à venir nous rencontrer.

Les enfants nés en 2022 seront accueillis en septembre 2025 en Petite Section. Pour les élèves nés en 2023, merci de prendre contact avec l'école pour une éventuelle rentrée en janvier 2026.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter M. Aurélien BELLOUARD, directeur de l'école, au 02.41.78.27.70 ou par mail : ce.0490336z@ac-nantes.fr

## **Dates à retenir**

Samedi 29 mars : carnaval de l'école

Samedi 28 juin : fête de l'école

ECOLE DE LA SOURCE	
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	
18 OCTOBRE	LES FROMAGES Commandes en septembre
20 DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOËL Commandes en novembre
12 JANVIER	CONCOURS DE PUZZLES Nouveauté !
01 FÉVRIER	LA BAMBOCHE DES PARENTS L'inratable
MARS	BRIOCHES ET SAUCISSONS Pour la coopérative scolaire
29 MARS	LE CARNAVAL DES ENFANTS Et la batucada des parents !
AVRIL	PHOTOS DE CLASSE Pour la coopérative scolaire
28 JUIN	FÊTE DE L'ÉCOLE Et sa soirée

# Cantine Scolaire

## L'ACSC- ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE CALIFONTAINE

La cantine de Chaudefonds-sur-Layon est gérée par une association de parents d'élèves et est soutenue par la mairie qui, entre autres, met à disposition les locaux et le personnel d'encadrement pendant les repas. La cantine accueille environ 80 enfants par jour. Les repas sont préparés sur place par Myriam Ouvrard, aidée par Sylvie Brégeon qui a rejoint l'équipe suite au départ en retraite de Marie-Thérèse Chucho.

### L'année 2024 a été marquée par plusieurs repas spéciaux ou à thème.

Plusieurs parents ont proposé leur aide en cuisine cette année, ce qui a permis de proposer des menus spéciaux aux enfants : pizzas maison, crêpes, kebab...

Le restaurant scolaire a été mobilisé pour le passage de la Flamme Olympique le 28 mai afin de nourrir l'équipe chargée de la sécurité. Ce qui a permis à l'équipe des cuisinières salariées et bénévoles d'être aux premières loges et à l'association de réaliser un bénéfice intéressant pour le fonctionnement de la cantine.

A cette occasion, nous avons également proposé aux enfants, au cours du mois de mai des spécialités d'autres pays du Monde : Portugal, Maroc, Royaume-Uni.

La semaine du goût 2024 a été animée grâce au concours de nos deux conteuses préférées : Sylvaine Chassard et Maryse Tardivon. Un menu tout vert a également été proposé.

Vous trouverez dans l'infographie suivante le rapport d'activité de l'année scolaire 2023-2024 en chiffres et en images.

### Pour 2025, quelques changements et rendez-vous :

A compter du 1er janvier 2025, la facturation des repas pris à la cantine sera assurée par la commune de Chaudefonds-sur-Layon et la Trésorerie, comme pour l'accueil périscolaire. Ce nouveau fonctionnement va alléger la charge de travail qui incombait aux bénévoles de l'association et simplifier les modalités de paiements pour les familles (prélèvement automatique possible).

Dans le même temps, une nouvelle tarification est proposée avec une grille tarifaire en fonction du quotient familial. Ceci permettra à la cantine de Chaudefonds-sur-Layon de bénéficier du dispositif de l'État « cantine à 1 € » pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 1000.

Nous animerons une soirée de bilan de notre Projet Alimentaire de Référence rédigé en 2022, **le mardi 18 mars à 20h30** dans les locaux de la cantine. Cette soirée ouverte à tous permettra de présenter toutes les actions réalisées en faveur de la qualité du contenu des assiettes et d'échanger sur les nouvelles actions à mener pour la suite. Nous poursuivons, par exemple, la recherche de producteurs locaux, entre autres pour la viande et le fromage.

Le bureau de l'ACSC est composé cette année de 8 parents d'élèves : Aline Bourigault, Maud Cesbron, Maud Chiron, Simon Chotard, Léa Cogné, Jérémy Gouin, Lucie Foucat et Chloé Marini.





# Bibliothèque

Une équipe de bénévoles vous accueille lors des ouvertures de la bibliothèque où vous pouvez venir emprunter gratuitement romans, BD, revues, albums, CD et DVD.

## Une offre documentaire récente

Chaque année la commune alloue un budget à la bibliothèque qui permet d'acheter de nouveaux livres auprès de la librairie Le Renard qui lit à Chalonnes sur Loire. Plusieurs fois par an, les bénévoles et la salariée de la bibliothèque vont en librairie choisir les livres.

En plus des achats, la bibliothèque emprunte des livres auprès du Bibliopôle (la bibliothèque départementale) et du Rézokili. Ces livres sont ensuite mis à disposition des lecteurs.

## Des animations autour du livre et de la lecture

Pour les enfants, la bibliothèque propose à chaque vacances une après-midi goûter-lecture. C'est un moment de partage où les bénévoles et les enfants proposent des lectures à voix hautes. L'après-midi se termine par un goûter offert par la bibliothèque.

Avis aux amateurs de Bandes dessinées, le prix BULL' entame une nouvelle saison jusqu'au 21 Juin. Venez découvrir une sélection de dix BD et votez pour votre coup de cœur.

## La bibliothèque et l'école de La Source...

Comme chaque année un prix littéraire est organisé par la bibliothèque. La sélection a été réalisée par des bénévoles de la bibliothèque. Chaque classe reçoit une sélection de cinq livres qui vont circuler de familles en familles tout au long de l'année. Les enfants et les parents sont invités à voter pour leurs livres favoris !

Sylvaine, Maryse, Bénédicte et Marie accueillent une fois par mois les quatre classes de l'école à la bibliothèque. Les enfants peuvent emprunter un livre et écouter des histoires.

## ... et l'accueil périscolaire

Pour la semaine du goût, Maryse et Sylvaine, deux bénévoles sont allés à la cantine lire l'album « Sandwich au mammoth ». Lecture qui a rencontré un grand succès auprès des écoliers !

## Le Rézokili

Depuis janvier 2024, vous pouvez emprunter et réserver des documents dans 19 bibliothèques grâce au développement du Rézokili. En mars 2025, le réseau s'agrandit encore et intègre les bibliothèques de Chalonnes sur Loire, Saint Georges sur Loire, La Possonnière, Saint Germain des Près et Champtocé sur Loire.

Grâce au Rézokili, la bibliothèque de Chaudfondos sur Layon a pu bénéficier d'un atelier avec l'autrice et illustratrice Gaby Bazin.

## Des projets pour 2025

En janvier et février 2025 des animations auront lieu à la bibliothèque dans le cadre du projet jeunesse en partenariat avec le Tintamarre et la médiathèque de Chalonnes sur Loire. Cette année ce projet s'articule autour des albums du Loup Gris de Gilles Bizouerne.

## Appel aux bénévoles.

Par suite de l'appel aux bénévoles Emilie et Melissa ont rejoint l'équipe mais si vous souhaitez vous investir dans la bibliothèque, vous êtes les bienvenus !

Pour finir, merci aux bénévoles investis dans la bibliothèque, car sans eux, les projets évoqués ne pourraient pas avoir lieu.



# Périscolaire

L'accueil périscolaire a vécu en 2024 au rythme des Jeux Olympiques et du passage de la Flamme le 28 mai à Chaudefonds sur Layon.

Nous avons clôturé l'année scolaire par des Olympiades et une chorégraphie sur la chanson Portons La Flamme des Enfants des Familiales devant les familles. Les parents étaient ravis et ce fut l'occasion pour eux de partager un moment convivial au sein de la structure.

À la rentrée, l'équipe a accueilli Sylvie pour donner suite au départ de Lucie qui a choisi de partir pour une autre aventure.

En début d'année, le thème était sur la différence, pour rester en lien avec les Jeux Paralympiques.

Nous allons poursuivre avec le thème de la musique, un sujet très large (les instruments, les différents styles de musique...).

**Le mercredi, nous accueillons les enfants de 7 h 15 à 13 h 15.**

Nous réalisons des activités manuelles, des ateliers cuisine, nous nous rendons à la bibliothèque...

Le 20 novembre, l'association Le Tintamarre est venue animer deux ateliers. Pour les maternels, une histoire « Le nouveau canard » de Claire Garralon, suivi d'un atelier bricolage sur un petit canard (collage de gommettes) que les enfants ont pu rapporter chez eux. Les grands, avec Leïla, ont fait du théâtre, des jeux d'improvisation...

Tout le monde était ravi. L'association reviendra au mois de mars pour une nouvelle animation.

Isabelle Courant a accepté de revenir animer un atelier bricolage de Noël : un panier en écorce.

**Le mardi 17 décembre** a eu lieu la traditionnelle fête de Noël. Pour cette occasion, Maryse et Sylvaine (bénévoles à la bibliothèque) sont venues nous conter des histoires et, bien sûr, il y a eu la présence du Père Noël.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année !

Pour les inscriptions, que vous soyez une nouvelle famille ou déjà utilisateur du service, vous devez remplir un dossier papier à récupérer soit en mairie, soit à l'accueil.



Pour toutes informations,  
vous pouvez nous contacter à :  
**Accueil Périscolaire**  
**Responsable Bénédicte Thomas**  
**02 41 45 91 17**  
**aps@chaudfondssur-layon.fr**

Toute l'équipe d'animation  
vous attend !  
**Isabelle, Marie-Hélène, Sylvie,**  
**Magalie et Bénédicte.**



## LE CAMION À LUNETTES, LE MAGASIN D'OPTIQUE DE PROXIMITÉ

Depuis maintenant 1 an, Perrine et Sarah, opticiennes passionnées et avec l'envie de partager leur métier, viennent à votre rencontre pour apporter leur savoir-faire les vendredis des semaines paires de 9h à 12h30, place de la mairie.

A bord du camion à lunettes vous trouverez un large choix de montures, des optiques et des solaires pour les grands et les petits. Nous travaillons avec Novacel, un verrier français qui nous assure une excellente qualité au meilleur prix. Dans le cadre d'un renouvellement d'ordonnance en cours de validité, nous pouvons effectuer un contrôle de vue (examen non médical).

Nous rayonnons dans d'autres communes autour de chez vous, n'hésitez pas à consulter notre planning. Nous proposons également un service à domicile pour ceux qui le souhaitent.

Ouvert à tous, avec ou sans RDV.

Tiers-payant, devis et réglages gratuits, montages réalisés par nos soins.



Lundi	La Possonnière, place de la mairie 9h – 19h
Mardi	Mozé-sur-Louet, parking de la boulangerie 15h – 19h
Mercredi	Saint-Lambert-du-Lattay, place Linkebeek 9h – 12h30 et 15h – 19h <i>Ouverture possible sur RDV entre 12h30 et 15h</i>
Jeudi	Valanjou, place de la mairie 9h – 19h
Vendredi	Chaufefonds-sur-Layon, semaine paire Chanzeaux, semaine impaire 9h – 12h30
	Beaulieu-sur-Layon, place de la Chapelle 15h – 19h



Le camion à lunettes - @lecamionalunettes

Découvrez l'univers du camion à lunettes sur les réseaux sociaux.

Contact : 06.81.49.41.84 ou [lecamionalunettes@gmail.com](mailto:lecamionalunettes@gmail.com)



Institut national de la statistique  
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

### Populations de référence au 1er janvier 2022 en vigueur à compter du 1er janvier 2025

Commune de Chaudefonds-sur-Layon

Population municipale : ..... 941

Population comptée à part\* : ..... 25

Population totale : ..... 966

\*Personne mineure dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui réside du fait de leur études dans la commune ...

Les populations de chaque commune ont été établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.



# Les Actualités Califontaines

## TRAVAUX 2024

### 1. Acquisition foncière de l'école Ave Maria

Suite à la fermeture en juillet 2022 de l'école privée "Avé-Maria", la commune avait fait savoir au Diocèse son intention d'acquérir le site. Après une année de réflexion pour régler



Bibliothèque façade arrière



Antenne 4 G



Monument aux aviateurs

diverses procédures administratives, un compromis a été trouvé et ce lieu emblématique deviendra très prochainement propriété de la commune. La maîtrise foncière permettra une évolution, un changement de destination concerté et partagé dans le cadre de futurs aménagements et travaux.

### 2. Rénovation du Monument Aviateur

Le monument situé en bordure de la RD 121, Route de l'Orchère à hauteur du parking des terrains de foot et communément appelé le "Monument aux Aviateurs" a été entièrement restauré. Celui-ci honore la mémoire d'aviateurs tombés au combat pour la "LIBERTÉ" (17 juin 1936 : OUVARD & BÉZOMBES). Ce monument participe au devoir de mémoire que chacune et chacun d'entre nous se doit d'entretenir et transmettre aux générations futures.

### 3. Antenne 4G

La structure porteuse des relais de téléphonie mobile pour les opérateurs : Orange – Bouygues Télécom – FREE – SFR que l'on appelle plus couramment "Antenne 4G" fait maintenant partie intégrante de notre paysage. Son implantation étudiée d'une part pour être la plus opérationnelle possible mais également d'autre part pour une intégration réussie dans l'environnement apporte aux habitants une amélioration conséquente dans l'usage du téléphone portable. Même si quelques retours négatifs mais très à la marge nous sont remontés, force est de constater la satisfaction générale rendue par cet équipement.

### 4. Bâtiments communaux : Bibliothèque

Notre bibliothèque a connu un nième éboulement le week-end du 24/25 février 2024. D'importants travaux de remise en état du site ont été rapidement entrepris : terrassement, charpente-toiture, maçonnerie et PAC (Pompe À Chaleur) changée et déplacée. Gageons sur une stabilisation du coteau !

### 5. Terrain des gens du voyages

L'ancien site de la déchèterie aujourd'hui dépollué et retiré de la nomenclature "ICPE" a été aménagé et équipé de l'eau courante, de l'électricité et d'un assainissement pour recueillir les eaux grises et usées et ceci dans le but d'accueillir une famille des Gens du Voyage (GdV) en recherche de sédentarisation. Celle-ci s'est installée le 1er mars 2025, nous lui souhaitons la bienvenue et une intégration réussie.









**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 11 janvier 2024**  
**La flamme olympique passera ici**  
 On connaît désormais le tracé du passage de la flamme olympique. Elle traversera la commune le 28 mai à 14h 30 sur une distance d'1 km 100.

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 10 Mai 2024**  
**Les écoliers ont passé le permis piéton**  
 Yves Barlaucq, maître, a présidé lors de ses vœux le passage olympique local le 21 décembre.

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 5 Avril 2024**  
**Les organisateurs ont besoin d'aide**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 4 Oct 2024**  
**Ferme de Denée : haro sur la Safer**  
 La manifestation prévue à la préfecture s'est recentrée devant la chambre d'agriculture, hier.

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 27 juin 2024**  
**La randonnée gourmande a ravi les marcheurs**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 27 Nov 2024**  
**« Ce métier manuel me fait vibrer »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 11 Mai 2024**  
**« La flamme olympique c'est fort »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON**  
**JO 2024 : les scolaires se font équiper pour le passage de la flamme** **CO 22 Mai 2024**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 10 Mai 2024**  
**Les écoliers ont passé le permis piéton**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 5 Avril 2024**  
**Les organisateurs ont besoin d'aide**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 28 Mai 2024**  
**Le pâté aux prunes mis à l'honneur**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 14 Mai 2024**  
**Fête du village. Samedi 18 mai, 9h à 23h, place de la Mairie**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 27 Nov 2024**  
**« Ce métier manuel me fait vibrer »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 11 Mai 2024**  
**« La flamme olympique c'est fort »**

**Les vins d'Anjou au défi du climat**  
 Tout cela s'inscrit dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition des Journées de la Vigne et du Vin d'Anjou.

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 21 mars 2024**  
**Légère augmentation des taux d'imposition**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 21 mars 2024**  
**Légère augmentation des taux d'imposition**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 28 Mai 2024**  
**Le pâté aux prunes mis à l'honneur**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 27 Nov 2024**  
**« Ce métier manuel me fait vibrer »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 6 Mai 2024**  
**Il reste des places pour la Califontaine gourmande, samedi 22 juin**

**BRAIN-SUR-L'AUTHION** **CO 30 juillet 2024**  
**Des véhicules préparés à Narcé, en route pour l'Europ'Raid**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 18 Oct 2024**  
**La Corniche angevine, route « sauvage » des motos**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**Chaudefonds-sur-Layon**  
**Spectacle de magie** **OF 25 janvier 2024**  
 Magie, L'association O'CapRaid organise un spectacle en collaboration avec le magicien et illusionniste Frank Veyrine. Règlement des places en amont de l'événement, par chèque ou virement. Uniquement en espèces sur **CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **Dimanche 25 février, 15h**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 14 Avril 2024**  
**L'empierrement des sentiers communaux a été lancé**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 17 Février 2024**  
**La fontaine de Chaudefonds-sur-Layon surveillée**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 28 Mai 2024**  
**Le pâté aux prunes mis à l'honneur**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 27 Nov 2024**  
**« Ce métier manuel me fait vibrer »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 6 Mai 2024**  
**Il reste des places pour la Califontaine gourmande, samedi 22 juin**

**BRAIN-SUR-L'AUTHION** **CO 30 juillet 2024**  
**Des véhicules préparés à Narcé, en route pour l'Europ'Raid**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 18 Oct 2024**  
**La Corniche angevine, route « sauvage » des motos**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

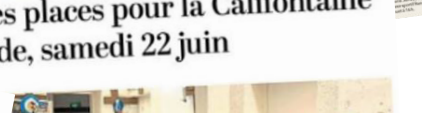
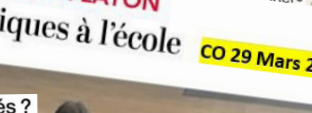
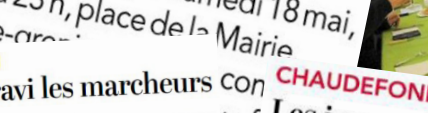
**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**

**CHAUDFONDS-SUR-LAYON** **CO 29 Mars 2024**  
**« On va être au centre du monde »**





# Les Actualités Califontaines

## 6. Camping (Rampe et création de deux poteaux béton)

Le "bloc sanitaires" vieillissant de notre camping "Les Patisseaux" vient d'être sécurisé. Deux poteaux en béton viennent soutenir et consolider le balcon qui dessert les toilettes et les douches du niveau supérieur. La rampe d'accès par l'escalier et le garde-corps du balcon ont été entièrement renoués. Le bâtiment est ainsi de nouveau opérationnel et sécurisé pour accueillir nos visiteurs d'un soir ou plus. Actuellement l'espace enherbé en bord du layon à proximité de la pergola reçoit une œuvre éphémère réalisée par des étudiants en 5ème année de l'école Agro d'Angers. Le thème retenu est celui du "Héron". Cette œuvre fait partie intégrante du projet de "Fil Artistique" initié par la Communauté de Commune Loire-Layon-Aubance. N'hésitez pas à venir vous reposer, vous ressourcer sous les ailes du Héron ou dans son nid !



Bloc sanitaires



Nid du "Héron"



Le Héron et ses ailes déployées

## 7. "TAG" sur divers bâtiments communaux et autres

De manière récurrente nos bâtiments, édifices divers sont le support de "TAG" essentiellement à connotation politique qui sont l'expression de minorités irrespectueuses des biens et irresponsables des conséquences (surtout financières) engendrées par leur actions. Comme dans l'édito de ce bulletin, je ne saurais qualifier les auteurs de ces dégradations qu'on ne peut pas appeler autrement. Je les invite donc à venir échanger, partager leurs idées d'une autre manière et qui ne coutera pas aux contribuables qu'ils sont très certainement eux-mêmes. Albert Einstein disait : "Deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine. Mais en ce qui concerne l'univers, je n'en ai pas encore la certitude absolue."



Façade mairie



Maison du comptable aux "Malécots"



Transfo au Calvaire



Oratoire-Ardenay

## CHAUDEFONDS-SUR-LAYON ENTAME LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

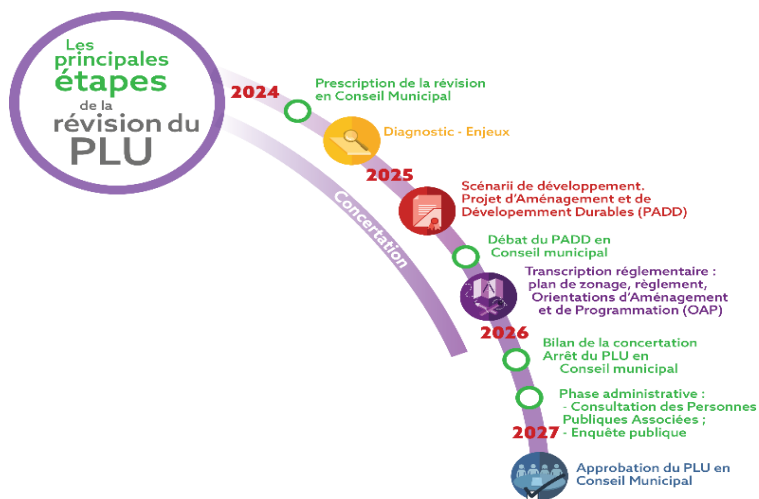
### A quoi sert le PLU ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme. Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ? Etc...

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (mare, haie, espace boisé, etc...), de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

La commune de Chaudefonds-sur-Layon dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2008. Afin de prendre en compte les dernières évolutions législatives, il est nécessaire d'élaborer un PLU sur la totalité du territoire de Chaudefonds-sur-Layon. Cette révision intervient à la suite de l'adoption de nouvelles lois (Loi Climat et Résilience et son objectif de modération de consommation foncière dite : Loi ZAN) et de la révision de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) élaboré à l'échelle du Pôle Métropolitain Loire Angers, le Programme Local de l'Habitat à l'échelle de la Communauté de communes Loire Layon Aubance.

# Les Actualités Califontaines



## Les étapes de la révision du PLU

**Phase 1 : Diagnostic** - Cette étape doit permettre de mettre en évidence les points forts et les points faibles ainsi que les opportunités et menaces qui pèsent sur le territoire (« Quelle évolution démographique ? Quelle évolution en matière d'emplois sur le territoire ? »). Il est une base essentielle à la définition d'un projet de territoire qui réponde aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

**Phase 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables** - A partir des constats, préoccupations et besoins recensés à l'occasion de la première phase, les élus sont invités à échanger et débattre pour fixer des objectifs en matière d'urbanisme, d'attractivité, d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'environnement, de préservation des paysages et des patrimoines qui seront à atteindre par la commune dans les 10 à 15 prochaines années.

**Phase 3 : Traduction réglementaire** - Pour devenir opérationnelles, les orientations choisies par les élus doivent être traduites au sein de différents documents que ce soit au sein du règlement graphique (plan de zonage), règlement écrit ou encore les orientations d'aménagement et de Programmation (OAP).

- **Le plan de zonage** qui délimite les différents espaces de la commune en définissant des secteurs à vocation urbaine, agricole ou naturelle.
- **Le règlement écrit** qui va, lui, définir les règles qui s'appliquent au sein de ces différents secteurs et sous-secteurs.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP)**, qui vont définir pour l'ensemble des secteurs 1AU mais aussi certains secteurs U à enjeux, les principes d'aménagement du secteur en question.

### Phase 4 : Phase administrative

Concertées tout au long de la procédure, les personnes publiques associées ont 3 mois pour émettre un avis sur le projet de PLU. Elles doivent s'assurer que celui-ci respecte bien les lois nationales et les documents de rang supérieur élaborés par la Région Pays de la Loire, le Département du Maine-et-Loire, le Pôle Métropolitain Loire Angers, la communauté de communes Loire Layon Aubance et différents syndicats. A la suite de ces avis, la population disposera, au minimum, de 30 jours pour s'exprimer sur le projet de PLU. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, compilera l'ensemble des remarques et formulera son propre avis. La commune disposera ensuite d'un temps court pour répondre, de manière justifiée, à toutes les demandes. Une fois ajusté, le PLU sera approuvé en Conseil municipal. Il sera alors applicable et remplacera le PLU actuel.

## Comment vous informer et comment vous exprimer ?

Des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure.

La 1ère réunion publique aura lieu avec une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables au cours de l'année 2025.

Un registre de concertation est désormais disponible en mairie aux horaires d'ouverture et le site internet de la commune ([chaudefonds-sur-layon.fr](http://chaudefonds-sur-layon.fr)) permet également par l'intermédiaire de son "onglet : contact" d'exprimer ses attentes dans la construction du futur PLU.

## **INFORMATION IMPORTANTE**

**RAPPEL : Tous travaux à la limite ou sur l'emprise du domaine public doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation en Mairie (par exemple : création d'un accès, busage de fossé, implantation d'une clôture...).**



# Passage du Relais de la Flamme Olympique en images









## LE TUS (TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE)

Le Transport d'Utilité Sociale (TUS) est un service organisé et géré par le CCAS. Comme l'indique son règlement : Le TUS est un service de transport à la demande se voulant souple et adapté aux besoins individuels en milieu rural avec un objectif d'utilité sociale, d'entraide à but non lucratif. Il se veut complémentaire des autres réseaux de transports existants, publics ou privés, organisés par d'autres structures (Région, Département, associations etc...) à d'autres niveaux (ex : TAD, lignes régulières, taxis etc...). Il a pour but de faciliter les déplacements de personnes ayant des problèmes de mobilité, sans moyen de locomotion, sans permis, isolées pour rejoindre divers services (médicaux, banques...) ou encore des commerces qui n'existent pas sur la commune. Sont exclus les transports vers des activités associatives récurrentes (hebdomadaires, mensuelles...) quel qu'en soit le motif. Toutefois des demandes particulières peuvent émerger, elles seront alors traitées au cas par cas avec le CCAS, le référent TUS et/ou les collaborateurs. Ces derniers, **aujourd'hui au nombre de huit sont à la recherche de nouveaux bénévoles, nouveaux collaborateurs pour intégrer l'équipe de chauffeurs** et ainsi consolider le service mais également faire en sorte de pouvoir espacer les semaines de permanences.

En collaboration avec l'association Le Tintamarre qui organise des sorties "Roulons Autrement" avec très souvent un point de rendez-vous à la gare de Chalonnnes-Sur-Loire, le TUS peut être sollicité pour rejoindre ce lieu de départ et le trajet A/R sera gratuit pour son bénéficiaire car pris en charge par le CCAS. Bien-entendu il est nécessaire de s'inscrire sur l'animation du Tintamarre pour bénéficier de ce transport gratuit.



Chaudefonds sur Layon

**SERVICE TRANSPORT D'UTILITE SOCIALE CALIFONTAIN  
CCAS de CHAUDEFONDS SUR LAYON**

**2025**

Téléphone de la Mairie **02.41.78.04.10**

LISTE ET COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES DES BÉNÉVOLES

CHAUDEFONDS sur LAYON le **01/01/2025**

NOMS ET PRÉNOMS	N° de Téléphone	2025	SEMAINES CALENDAIRES							
			1	9	19	24	35	38	49	
LORY Céline	02 41 78 27 94	Semaines :	30/12 au 03/01	24/02 au 28/02	05/05 au 09/05	09/06 au 13/06	25/08 au 29/08	15/09 au 19/09	01/12 au 05/12	
GASTÉ Brigitte	02 41 78 55 34	Semaines :	05/01 au 10/01	03/03 au 07/03	14/04 au 18/04	30/06 au 04/07	11/08 au 15/08	13/10 au 17/10	08/12 au 12/12	
GASTÉ Robert	02 41 78 55 34	Semaines :	13/01 au 17/01	10/03 au 14/03	21/04 au 25/04	07/07 au 11/07	18/08 au 22/08	20/10 au 24/10	15/12 au 19/12	
GODICHEAU François	09.51.88.29.32 07 82 03 70 57	Semaines :	03/02 au 07/02	17/03 au 21/03	12/05 au 16/05	04/08 au 08/08	01/09 au 05/09	27/10 au 31/10	22/12 au 26/12	
GRIMAULT Philippe	06 03 98 01 53	Semaines :	20/01 au 24/01	28/04 au 02/05	19/05 au 23/05	16/06 au 20/06	08/09 au 12/09	10/11 au 14/11	29/12 au 02/01	
MORON Michel	02 41 78 24 28	Semaines :	10/02 au 14/02	07/04 au 11/04	02/06 au 06/06	14/07 au 18/07	22/09 au 26/09	03/11 au 07/11		
PENISSON Jacqueline	06.72.43.64.71	Semaines :	17/02 au 21/02	31/03 au 04/04	26/05 au 30/05	21/07 au 25/07	29/09 au 03/10	17/11 au 21/11		
ROBERT Jean-Louis	06.12.20.07.88	Semaines :	27/01 au 31/01	24/03 au 28/03	23/06 au 27/06	28/07 au 01/08	06/10 au 10/10	24/11 au 28/11		

# Infos Générales

## JDC

### Sensibilisation des administrés au recensement dès 16 ans.

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ième anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il participe à la «Journée Défense et Citoyenneté» (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille

**ATTENTION ! Un recensement tardif peut être pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives : inscription permis de conduire, examen et concours.**



## ONACVG DE MAINE-ET-LOIRE



### Recensement des anciens militaires blessés par le service départemental de l'ONACVG de Maine-et-Loire.

Depuis plusieurs années, le ministère des Armées a renforcé et développé l'accompagnement des militaires victimes de blessures physiques et psychologiques.

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) a été désigné pour assurer le suivi de ces personnes sorties de l'institution.

Tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité et ressortissants de l'ONACVG, peuvent à ce titre bénéficier du soutien de ses services départementaux qui proposent :

- Une écoute attentive et bienveillante
- Une orientation vers les services publics adaptés (exemple : maison départementale de l'autonomie)
- Un soutien administratif (demande ou révision de pension militaire d'invalidité)

Concrètement, ces publics spécifiques peuvent solliciter les services de proximité de l'ONACVG dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre des droits (carte du combattant, carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement)
- Action sociale (secours d'urgence, aides financières, prêt sans intérêt, etc.)
- Reconversion professionnelle
- Aide aux prestations de service (aide-ménagère, télésurveillance, portage de repas, aménagement de l'aménagement à la suite d'une maladie ou d'un handicap).
- Adoption des enfants par la Nation

Constatant la méconnaissance de nombreux militaires blessés sur le soutien proposé par l'ONACVG, le service départemental de Maine-et-Loire invite toutes celles et tous ceux qui sont concernés à le contacter pour faire le point sur leur situation et passer en revue les dispositifs dont ils pourraient avoir éventuellement besoin.

**Contact : Service départemental de l'ONACVG de Maine-et-Loire - Cité administrative  
15 bis rue Dupetit-Thouars - 49047 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 02.41.47.82.98 - Mail : sd49@onacvg.fr**



# Infos Générales

## PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

☎ au 02 41 88 85 65

✉ mail : [afvdev.490@secours-catholique.org](mailto:afvdev.490@secours-catholique.org)

📍 Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

## ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHAGES : PROTÉGEZ-VOUS !

Chers habitants,

Nous souhaitons vous alerter sur un phénomène de plus en plus fréquent dans notre commune : les faux démarchages. Ces pratiques malhonnêtes, souvent utilisées par des individus malintentionnés, peuvent mettre en danger vos informations personnelles et vos finances.

### Qu'est-ce qu'un faux démarchage ?

Le faux démarchage consiste à se faire passer pour un représentant d'une entreprise, d'une administration publique ou d'un service quelconque afin de vous soutirer de l'argent, des informations personnelles ou même des accès à votre domicile. Ces personnes peuvent se présenter sous diverses formes : par téléphone, à domicile ou par mail.

Comment reconnaître un faux démarchage ?

- 1. Des offres trop alléchantes** : Si une offre vous paraît trop belle pour être vraie, c'est sûrement qu'elle ne l'est pas. Les escrocs jouent souvent sur des promesses de gains ou de réductions exceptionnelles.
- 2. Pression ou urgence** : Les démarcheurs malhonnêtes insistent souvent pour que vous preniez une décision rapide, en créant un sentiment d'urgence. Prenez toujours le temps de réfléchir avant de donner votre accord.
- 3. Demande d'informations personnelles** : Aucun organisme sérieux ne vous demandera par téléphone ou par mail des informations sensibles comme votre numéro de carte bancaire, votre mot de passe ou votre numéro de sécurité sociale.
- 4. Vérifiez l'identité** : Si un démarcheur se présente à votre porte ou vous contacte, demandez toujours à vérifier son identité. Si possible, contactez l'organisme supposé émettre la demande via un numéro officiel.

### Quelques conseils pour vous protéger :

- Ne communiquez jamais vos informations personnelles sans être sûr de l'identité de la personne ou de l'entreprise.
- Ne signez jamais un contrat à la hâte ou sans avoir bien pris connaissance des conditions.
- Si vous doutez, contactez la mairie, la gendarmerie ou les services consommateurs pour vérifier la véracité d'une offre ou d'un démarchage.
- En cas de doute sur la véracité d'un appel ou d'une visite, demandez à la personne de revenir plus tard ou à un moment où vous pourrez vous renseigner.

En restant vigilant et en prenant quelques précautions simples, vous pouvez éviter bien des soucis. La solidarité entre voisins est également un moyen efficace de se protéger les uns les autres face à ce type de menaces.

**Pour rappel la commune ne mandate jamais des démarcheurs.**

**Ne faites pas rentrer un inconnu dans votre domicile !**

**Restons prudents et alertes !**

# Infos Générales

## OÙ EN EST-ON DANS LE PLAN DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ?

La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelon en piégeant les reines fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité. Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés (**cf. photos pièges/légende**). La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population humaine. Des pièges sont aussi disponibles en mairie. Pour plus de renseignements contactez votre mairie.

*Frelon asiatique (dit frelon à pattes jaunes) Vespa velutina :*

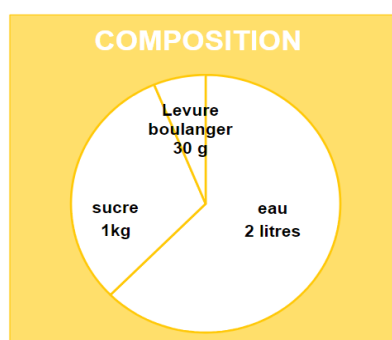
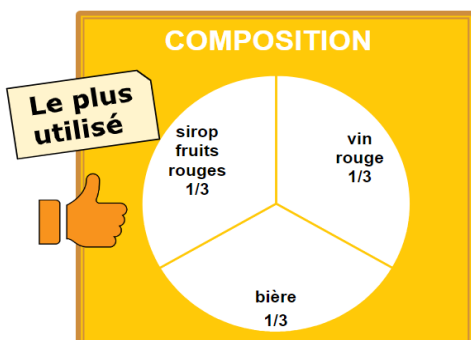


Haim\_charbit

Les 3 pièges validés par le plan national pour leur sélectivité (piège à nasse avec une grille anti-noyade), leur sécurité pour l'utilisateur (compartiment de l'appât et des frelons piégés séparés) et leur efficacité.



### L'APPAT :





# Les Actualités Califontaines

## NUISANCES SONORES

### Un problème à prendre en compte pour le bien-être de tous

Les nuisances sonores sont devenues un sujet de préoccupation croissant dans nos communes. Qu'il s'agisse du bruit des tondeuses à gazon, des fêtes tardives ou du tapage nocturne, ces sons peuvent rapidement perturber la tranquillité des habitants et affecter leur qualité de vie.

### Les principales sources de nuisances sonores

Les bruits liés à l'entretien des espaces extérieurs, tels que la tonte des pelouses, les taille-haies ou encore l'utilisation de perceuses, sont souvent nécessaires au bon entretien de nos jardins. Cependant, ces activités peuvent devenir une gêne pour les voisins, surtout lorsqu'elles sont réalisées tôt le matin, sur les heures des repas ou tard dans la journée.

Le tapage nocturne, qu'il s'agisse de discussions bruyantes, de musique ou de fêtes prolongées, est également une source récurrente de nuisances. Ces bruits peuvent perturber le sommeil et avoir un impact direct sur la santé des résidents, notamment en ce qui concerne le stress et la fatigue.

### Réglementation et bonnes pratiques

Pour préserver la tranquillité de chacun, il est important de respecter certaines règles et de faire preuve de courtoisie. Par exemple, il est recommandé d'effectuer des travaux de jardinage pendant les heures de la journée, de préférence en semaine, et d'éviter de déranger les voisins le matin ou le soir. De même, le respect des horaires pour les fêtes ou les événements bruyants est essentiel : en règle générale, le bruit doit être limité à partir de 22h.

Les communes mettent souvent en place des règlements locaux pour encadrer ces nuisances et garantir une coexistence harmonieuse entre les habitants. En cas de problème persistant, il est conseillé de dialoguer avec son voisinage et, si nécessaire, de contacter les autorités compétentes.

Pour garantir une vie harmonieuse au sein de notre communauté, il est essentiel de faire preuve de respect et de courtoisie envers les autres. Ensemble, cultivons le respect du silence et de la tranquillité pour le confort de tous.

**iad**

**RECHERCHE  
DE BIENS À VENDRE**

Grégory  
**MARÇAIS**

**06 86 05 65 37**

**iadfrance.fr**

El Grégory MARÇAIS, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS iad France immatriculé au RSAC de Angers sous le numéro 912968419; titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iad France SAS.

# Les Actualités Califontaines

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS :

➤ Peut-on brûler des déchets verts ou autres dans son jardin ? **Non, il est interdit de brûler des déchets chez soi** qu'importe leurs natures, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

➤ Brûler des déchets verts, c'est interdit par la **Loi n° 2020-105 du 10 février 2020** (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) qui a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin : branches, feuilles...) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, **une contravention de 750 €** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

➤ Que faire alors de ses déchets verts ?

- Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

- Il est également possible de déposer vos déchets verts à la déchèterie en respectant les règles mises en place par les 3RD'Anjou.

➤ Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités). En France, le brûlage des déchets verts à l'air libre, pourtant interdit, est encore très répandu : plus de 15 % des personnes possédant un jardin enfreignent la loi (parfois sans le savoir), et 830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés chaque année.

Respectons-nous et préservons notre environnement !

## Massage équin et canin

Sophie Dougé

06 79 31 92 01

Massage manuel  
Stretching  
Enveloppement aux algues





# Infos Générales



Les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie...) sont bien occupées : un territoire à couvrir très vaste et peut-être voire très certainement un effectif insuffisant pour palier à toutes leurs missions. Ils ne peuvent donc pas être sur tous les fronts et nos campagnes, nos villages ruraux sont démunis face à certaines infractions bien souvent dues à des incivilités, des comportements inappropriés à une vie en collectivité. Il s'agit bien souvent de divagations d'animaux, de leurs déjections sur la voie publique mais aussi de stationnements de véhicules en dehors des emplacements prévus, sur trottoir, places handicapées, passages piétons, de dépôts sauvages de déchets, de vitesses excessives en agglomération, non-respect d'un "STOP", etc...

**Une solution apportée et retenue par Chaudefonds-Sur-Layon** comme beaucoup de villages ruraux est **une inscription de la commune sur le site de l'ANTAi** (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions). Ce dispositif permet à la commune de relever les infractions sans faire appel aux services des forces de l'ordre. L'infraction est constatée puis relevée à l'encontre de son auteur depuis la mairie. Exemple : un stationnement sur trottoir, le véhicule est identifié pour connaître son propriétaire, l'infraction est relevée à son encontre et quelques jours plus tard celui-ci reçoit la contravention à son domicile. Il en va de même pour la divagation d'un animal dont le propriétaire est connu etc... Bien souvent l'infraction constatée se fait par la prise d'une photo qui en cas de contestation pourra être produite. Nous rappelons que cette inscription à l'ANTAi ne rapporte aucun subside à la collectivité il n'est donc pas de son intérêt d'user de ce dispositif.

**Pour rappel** : conformément au 1° alinéa de l'article 16 du CPP (Code de Procédure Pénale), **le maire et les adjoints ont la qualité d'OPJ (Officier de Police Judiciaire)** (id : article L.2122-31 du code général des collectivités territoriales). Le maire exerce ses attributions d'officier de police judiciaire sous la direction du procureur de la République.

**Nous vous invitons au respect des règles de vie en collectivité, ne pas utiliser le dispositif de l'ANTAi serait une preuve du bien et bon vivre à Chaudefonds-Sur-Layon**





# Infos Générales



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## France Services Chalonnnes-sur-Loire



### Les services du quotidien à côté de chez vous

Santé, famille, emploi, démarches administratives...

#### FRANCE SERVICES

Dans les locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS)

4 rue des Poilus • 49290 Chalonnnes-Sur-Loire

[franceservices@chalonnnes-sur-loire.fr](mailto:franceservices@chalonnnes-sur-loire.fr)

Tél. 02 41 74 10 82

#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Mardi et mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

*Il est conseillé de prendre rendez-vous.*



**CHALONNES**  
SUR-LOIRE



## LES ASSOCIATIONS CALIFONTAINES

DÉNOMINATION	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Mme Chloé LERAY	02.41.78.6711 (biblioth.)
AMICALE LAIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	Mme Marine VERON-MOUSSEAU amicalelasource49@gmail.com	
ASSOCIATION CALIFONTAINE de TENNIS de TABLE	Mr Hugues MARTIN agnes.martin49@orange.fr	02.41.78.8517
ASSOCIATION SAINTE BARBE ET CORNICHE ANGEVINE	Mmes Odile JUTEAU, Josette BOIZUMEAU, Marie-Odile LEFORT, Brigitte GASTÉ	02.41.78.39.21
CANTINE SCOLAIRE CALIFONTAINE	Mme Maud CHIRON maud.chiron@gmail.com	06.72.57.28.23
CLUB DES AMIS DU 3ème AGE	Mr Jean-Louis COULON	02.41.45.12.83
LOISIRS DÉTENTE CALIFONTAINS	M. Laurent BOURCIER lafermedumazureau@gmail.com	09.60.46.37.43 06.80.33.84.78
SOCIÉTÉ LA GAJETÉ	societe.lagaite@gmail.com	
GDON BAS LAYON	M. Dominique ABELARD	02.41.78.67.95
ASSOCIATION CALIFONTAINE d'ENTRETIEN PHYSIQUE (A.C.E.P)	M. Daniel LEBRETON lebreninie@yahoo.fr	06.62.80.56.82
ASSOCIATION CALIMÉLODY (chorale)	M. Daniel DUCROT maryzettet@wanadoo.fr	02.41.78.74.41
ASSOCIATION CALIFESTI D'ARDENAY	M. Jérôme BOISNIER jeromeboisnier@yahoo.fr	06.51.16.96.30
ASSOCIATION CALIZEN	Mme Catherine ROUX calizenchaudefonds@gmail.com	
ESCALADOS	escalados4@gmail.com	
LE COLIS FONTAIN	lecolisfontain@gmail.com	06 70 10 84 35



# Associations

## CALIFESTI

### Info Califesti !!!

Association de partage et de convivialité, Califesti d'Ardenay est un maillon important dans la vie locale califontaine.

En 2023 et 2024, « Halloween » a été appréciée par les petits et les grands, l'occasion de se déguiser, de se faire peur, cette fête ou la citrouille et les monstres sont rois. En déambulation dans le village, de maison en maison, la récolte de bonbons est toujours un événement et permet de tisser du lien social entre califontain.

La chasse aux œufs de pâques est une activité amusante et très attendue par les enfants. Califesti organise cette activité chaque année, en cachant des œufs de différentes tailles en chocolat dans les rues du village. Cela donne l'occasion d'établir de nouveaux liens sociaux.

Nos petites activités ne nécessitent pas un investissement important, mais elles demandent un minimum de bénévoles, afin d'assurer, avant, pendant et après l'animation, une aide humaine dans la plus grande simplicité.

Si vous êtes parents et vous voulez participer à une animation en tant que bénévole, tout en profitant de celle-ci avec votre enfant, vous êtes les bienvenus.

Si vous êtes libre et souhaitez donner un peu de votre temps, nous vous accueillerons avec plaisir.

Si vous souhaitez une organisation remarquable par sa simplicité et non compliqué à exécuter et bien vous êtes au bon endroit.

**Alors rien de plus simple, contacter l'association Califesti d'Ardenay**

**Nathalie au 06 37 53 14 80**

A très bientôt.

## Un Voyage Mémorable à Travers l'Europe

Au printemps dernier, nous avons partagé avec vous notre projet de parcourir l'Europe à bord d'une 205. Aujourd'hui, nous sommes ravis de vous annoncer que cette aventure a bel et bien eu lieu ! Pendant 22 jours, nous avons exploré des paysages époustouflants et rencontré des personnes venues de tous horizons. Nous avons également eu l'occasion de déposer des fournitures scolaires en Bosnie-Herzégovine, au sein d'une association œuvrant aux côtés d'enfants autistes.

Ce périple n'a pas été sans défis. Entre nos journées bien remplies, nous avons rencontré quelques imprévus : notre tente a pris l'eau en Autriche à cause d'un orage, nous avons endommagé le radiateur de la voiture en Macédoine, et en Bulgarie, le joint de culasse a lâché, nous contraignant à interrompre notre voyage pendant quatre jours. Nous nous sommes alors retrouvés à camper derrière une station-service bulgare en attendant les réparations.

Malgré ces mésaventures, nous sommes fières du chemin parcouru et ravies de cette expérience. Nous avons réussi à couvrir 8000 kilomètres et à vivre des moments inoubliables : un bivouac sur la plage, un concert dans une station de ski, l'ascension du plus haut sommet du Monténégro, la visite de la plus grande grotte d'Europe...

Ce voyage restera gravé dans nos mémoires. Des souvenirs que nous avons par ailleurs partagés aux enfants de l'école de La Source à la rentrée. Un grand merci à la Mairie de Chaudefonds pour son soutien dans notre projet.

Et merci à vous également si vous nous avez suivi durant l'été, sur nos réseaux ou Polarsteps !

O'CapRaid

Morgane, Alice et Mélissa





## La Chorale CALIMELODY

La chorale Calimélody a eu une année riche en prestations et en belles rencontres.

Un projet d'échange entre la chorale Sotto Voce de Rennes et Calimélody a requis les efforts de tous les choristes et de leurs chefs de chœur respectifs Mireille Delcroix et Gilles Noulin pour offrir aux auditeurs un concert de qualité.

Dès la rentrée de septembre, Calimélody a travaillé d'arrache-pied son répertoire et a commencé dès février à organiser l'arrivée à Chaufefonds des 42 choristes de Rennes pour le week-end du 13 et 14 avril 2024.

Concert, hébergement des choristes chez l'habitant, repas et animations du week-end, tout a été minutieusement anticipé et préparé.

Le 13 avril le concert commun donné dans l'église de Chaufefonds a été une belle réussite. Le repas et la soirée dansante qui ont suivi ont permis de renforcer les liens noués lors des répétitions intensives de la journée.



*Les 70 choristes lors de la répétition dans l'église de Chaufefonds le 13 avril.*



*Après le concert : Initiation aux danses bretonnes par un choriste de Sotto Voce dans la salle communale de Chaufefonds*



*Initiation des Rennais à la Boule de Fort*



*Concert à Rennes le 8 juin*



*Visite du vieux Rennes*

Le lendemain, découverte pour les Rennais de la Boule de Fort à Saint Aubin, balade et dégustation de Layon chez un vigneron. Chacun s'est séparé en se donnant rendez-vous le 8 juin, date où Calimélody doit « monter » à Rennes pour le concert retour.

Dans une maison de quartier, les 70 choristes se sont retrouvés autour d'un pique-nique puis ont travaillé leur répertoire. Dirigés alternativement par leurs chefs de chœur, Myriam Delcroix et Gilles Noulin, ils ont aussi peaufiné leurs chants communs.

Une journée intense ponctuée d'éclats de rire et de pauses gourmandes.

Le soir, dans une église au cœur de Rennes, le concert a connu un beau succès devant 150 auditeurs environ.

Après leur prestation tout ce beau monde s'est retrouvé attablé pour déguster la spécialité rennais :

« La galette saucisse » ! Suivi par l'apprentissage de quelques danses folkloriques accompagnées à l'accordéon par Gilles Noulin.

Dimanche matin, par petits groupes, visite guidée du vieux Rennes par des choristes de Sotto Voce formés auprès d'un historien local.

Après un repas concocté par les hôtes rennais, l'heure de rentrer dans le Maine et Loire a sonné.

On s'est quitté fatigués mais heureux de cette expérience commune, des amitiés se sont créées et, évidemment, un projet futur en commun est déjà dans l'air.

Les choristes de Calimélody ne se sont pas reposés longtemps car le dimanche 16 juin à 16h à la Salle Saint Joseph de Saint Aubin de



# Associations

Luigné, ils ont partagé un concert avec la chorale Point d'Orgue de La Possonnière. Chants et contes scandinaves lus par deux conteuses de La Possonnière.

Le lundi 17 juin la saison de Calimélody s'est clôturée par son Assemblée Générale (où chacun portait un vêtement rayé et béret marin en référence au thème du répertoire de l'année qui venait de s'écouler : l'eau.)

Ce soir- là, une chanson écrite en l'honneur d'une choriste de Calimélody, Brigitte Gaste notre célèbre porteuse de la Flamme Olympique, a été chantée par toute l'assemblée.

A La rentrée de septembre, pour des raisons personnelles, plusieurs choristes ont dû quitter Calimélody. Si certaines personnes ont envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à venir assister à une répétition le lundi soir à 20h à la Salle Communale. Ou à appeler : Maryse Tardivon au 02 41 74 03 22

Cette année, après le concert de Noël du 15 décembre à Saint Aubin avec les chorales de Val du Layon et La Pommeraye, Calimélody travaille un nouveau répertoire qui sera présenté en juin à Chaudefonds (date non arrêtée)



AG du 17 juin



Chanson pour Brigitte



Reprise à la rentrée  
septembre 2024

## Calizen

a été créée avec l'objectif de :

- mettre à disposition des savoirs et des techniques de mieux être et de Connaissance de Soi auprès de ses adhérents et permettre leur pratique lors d'ateliers réguliers (méditation, yoga, cercle de mantras,...) ;
- permettre la découverte et/ou l'approfondissement de ces techniques et savoirs lors d'ateliers ou de stages ponctuels.

### En 2024-2025 : CaliZen propose :

- le samedi à 9h00 une séance de méditation gratuite, avec Catherine Roux (06 30 25 87 98) salle des Moulins à Chaudefonds ou en plein air près du Layon ;
- le mardi à 9h15 et à 10h30 des séances de yoga avec Chin Lejeune à la salle communale de Chaudefonds (07 70 13 84 63) ;
- le mercredi à 18h45 (et à 20h15 tous les 15 jours) des séances de yoga avec Anne-Cécile Ménard-Trotreau à la salle communale (07 68 42 04 10).

Il est toujours possible de s'inscrire aux cours du mardi 10h30 et aux cours du mercredi.



Pour tous renseignements : [calizenchaufonds@gmail.com](mailto:calizenchaufonds@gmail.com)

Avis aux adhérents : Nous cherchons un(e) bénévole pour assurer le secrétariat pendant 1 an.



## ESCAL'ADOS



Le Z'Alpha

L'année 2024 a été particulièrement riche pour Le Z'ALPHA. L'arrivée en février de KORENTIN, agent d'animation jeunesse a permis dans un premier temps de pouvoir ouvrir tous les samedis de 14H à 18H, pendant les vacances scolaires, et d'apporter un panel d'animations variées. (Multisports, jeux de société, cuisine, rallye-photos, cinéma, bricolage, randonnée, escape game, chasse aux trésors, jeux d'énigmes, soirées à thème, tournois sur écran géant...)

En avril, les jeunes ont pu faire leur première sortie, en dehors de nos murs, à ANGERS, où ils ont pu assister au match de foot SCO/TROYES.

Les mois de mai et juin leur ont donné l'occasion d'être acteurs dans leur commune, puisqu'ils ont participé à trois temps forts :

### ▪ La Fête Locale

Stand de vente de gâteaux-confiseries et animation d'un atelier de jeux géants en bois.

### ▪ Le passage de la Flamme Olympique

Stand de réalisation et vente de sandwiches merguez/saucisses, boissons et barbe à papa.

### ▪ Fête de l'école La Source

Stand de vente de barbe à papa et Portes Ouvertes de l'Espace des Jeunes, Le Z'Alpha.

Ces actions leur ont permis de s'impliquer pour leur commune, et de se faire connaître auprès du public. Ayant mené à bien leurs projets avec motivation et sérieux, ils ont par la suite, pu profiter d'un après-midi Laser-Game en plein air, à Ecoflant, suivi d'une soirée grillades, jeux, veillée et nuit au camping de Chaudefonds Sur Layon. Les jeunes étaient très heureux de partager ce moment, qui les a conduit à réfléchir et à vouloir s'engager sur d'autres projets pour 2025.

Pour la première année, LE Z'ALPHA était ouvert tout le mois de juillet, et a donné la possibilité aux futurs élèves de 6ème d'y adhérer. Côté animations, il y en avait pour tous les goûts, avec notamment un moment convivial et fort en échanges avec nos aînés, que les jeunes aimeraient reconduire en 2025.

Depuis septembre 2024, le Z'ALPHA compte pas loin de vingt-cinq d'adhérents, ce qui apporte de la diversité, de l'échange, des idées et une très belle dynamique.

Les premières vacances scolaires de ce dernier trimestre 2024 ont été une vraie réussite aussi bien dans les programmes d'animations proposés que dans le taux de participation des jeunes.

Décembre a habillé le Z'ALPHA aux couleurs de Noël avec encore de beaux moments, de jeux, de rire...

## LES PROJETS POUR L'ANNEE 2025

Les idées de projets ne manquent pas :

- Soirée ou après-midi festif organisé pour les Califontains.
- Participation Fête locale, Fête de l'école la Source
- Participation à des événements extérieurs de Chaudefonds Sur Layon
- Sorties (Futuroscope, shopping, bowling, matchs,...)
- Et bien d'autres idées...

**Tous ces projets et animations n'auraient pu se réaliser sans la participation de la municipalité et de l'association Escal'Ados.**

**Merci !**



# Associations

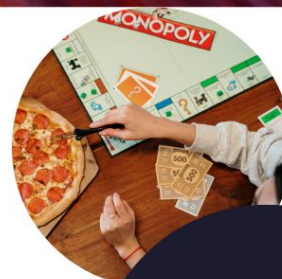




# Le Z'Alpha

## UN LIEU...

- Pour tous les Califontains âgés de 11 à 17 ans  
(A partir de l'entrée au collège)
- Adhésion annuelle de 5€
- Ouvert tous les samedis de 14H à 18H et pendant les vacances scolaires
- Pour échanger, s'amuser, partager
- Pour créer des projets, répondre à des attentes
- Et bien plus encore...



SUIVEZ-NOUS  
SUR  
INSTAGRAM!



Z\_ALPHA\_SALLE\_ADD\_CHAUDEFONDS



Le Z'Alpha  
Parking de l'école de la Source - Rue de la Poste  
49290 Chaudefonds Sur Layon  
Contact : escalados4@gmail.com - Tel : 02.41.78.04.10



# Associations

## TINTAMARRE

Maison des Associations, à Chalonnnes (15 avenue Jean Robin, avant l'hôpital en venant du centre-ville), des épouvantails sympathiques soulignent un calicot où est écrit en grand « LE TINTAMARRE ».

Au fond, un mur aux couleurs chaudes ; devant, de jolies tables et chaises relookées cet été par des bénévoles ; à droite, un espace où des enfants jouent ; à gauche, un bar et derrière ce bar, une personne souriante.

Le Tintamarre, créé il y a bientôt 10 ans, est au départ un Café des Enfants. Agréé en 2017 Espace de Vie Sociale par la CAF : il est pour TOUS et chacun, de 0 à 100 ans, quelle que soit sa situation.

Grâce au soutien financier des communes de Chalonnnes sur Loire et de Chaudefonds sur Layon, l'association peut être au plus près et à l'écoute des habitants, être partenaire d'associations, des écoles, des bibliothèques.

Elle est gérée par un bureau collégial et fonctionne avec une coordinatrice, Hélène, une animatrice, Laïla, des bénévoles, des stagiaires et des services civiques. Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi, venez savourer une boisson, chaude ou froide, déguster une douceur, lire, discuter, jouer, ou même travailler ! Cerise sur le gâteau : le samedi midi, nous partageons un repas préparé par des bénévoles à « l'Auberge du Tintamarre » !

Le café propose une multitude d'activités. Pour les familles, des rencontres, des ateliers d'éveil, des moments parents-enfants et des découvertes artistiques avec des professionnels. Puis des animations proposées par des bénévoles : transvasement, contes, cuisine, bricolage dans une volonté de rencontre et de partage.

C'est un café des enfants, mais pas que... l'idée de l'espace de vie sociale est de créer du lien. Une attention spéciale est portée aux seniors. Avec, en autres, « Les petites mains » : après-midi café couture-tricot, le mardi tous les 15 jours. « Roulons Autrement » : sortie mensuelle accompagnée, pour apprendre à utiliser les transports en commun.

Le Tintamarre c'est aussi : des paniers solidaires en partenariat avec le secours catholique, des boîtes à livres, des jardins partagés, des trocs de vêtements, des ateliers créatifs... Il y a toujours une bonne raison de s'y retrouver !

Animer les temps forts des événements comme la fête du village de Chaudefonds avec La rue aux enfants, un stand de paillettes, des crêpes... Au Tintamarre on aime surtout faire la fête : Là où le Tintamarre se fait entendre. Retrouvez-nous prochainement à la bibliothèque de Chaudefonds avec des animations autour du Loup pour le projet jeunesse fin janvier 2025 ; au périscolaire autour du thème de la musique prévu le 12/03/2025 (lectures de contes/bricolage et initiation au théâtre). Une date d'atelier d'éveil pour les tous petits est en cours d'organisation pour le printemps.

Bénédicte Colineau



**Vous souhaitez le découvrir ?**  
**Horaires : Mardi 10H00-18H30,**  
**Jeudi et vendredi 10H00-18H00,**  
**Samedi 10H00-15H00**  
**Adhésions : 5€ pour une personne**  
**seule, 10€ pour une famille,**  
**2€ solidaire**  
**Adresse : 15, Avenue Jean Robin,**  
**49290 Chalonnnes sur Loire,**  
**Contact : 09 84 08 84 26 /**  
**letintamarre.asso@gmail.com /**  
**animation.tintamarre@gmail.com**  
**letintamarrechalonnnes.org**



# Associations

## L'A.C.T.T

### L'Association Califontaine de Tennis de Table

L'année 2024 fut l'année du renouveau pour l'A.C.T.T. Après plusieurs années d'arrêt, une dizaine d'amateurs de ping-pong se sont retrouvés un vendredi soir de février pour le premier entraînement et échanges de balles.

Cette année olympique a été très prolifique puisqu'aujourd'hui, nous comptons une trentaine d'adhésions.

Les valeurs fortes de l'association sont :

- LE RESPECT
- LA SOLIDARITE
- LA TOLERANCE
- LA CONVIVIALITE
- LA BONNE HUMEUR

LES PROJETS 2025

- L'achat de 2 nouvelles tables
- Proposer une plus grande amplitude horaire les vendredis soir.
- L'organisation d'un tournoi interne (date à définir)

L'ensemble des membres de l'A.C.T.T. vous souhaite une très belle et heureuse année 2025

**ADHESION  
5 EUROS/ personne  
POUR L'ANNEE  
ENTRAINEMENTS LE VENDREDI  
SOIR DE 18H A 20H  
A LA SALLE COMMUNALE  
UNIQUEMENT  
EN MODE DETENTE  
(PAS DE LICENCES)**

SPORTIVEMENT,







### **Tous les vendredis, le Colis Fontain anime un marché de producteurs locaux**

Des légumes cultivés à Rochefort, du bon pain frais produit à la Pommeraye, de la viande de boeufs élevés à Chaudefonds, du miel récolté à Saint Aubin... Plus de 4 ans après sa création, l'association Le Colis Fontain poursuit sa mission : proposer des produits locaux de qualité, en créant du lien entre les Califontains et des producteurs des environs.

Pour de nombreux habitants de la commune, le marché du Colis Fontain rythme la fin de semaine : tous les vendredis soirs de 18h à 19h, ils viennent récupérer leurs commandes sous les halles de la Gaieté, rue de la Poste. Et ponctuellement autour d'un verre, d'un concert, d'une soupe ou d'une fouée, partager des moments conviviaux !

### **C'est quoi, le Colis Fontain ?**

Le Colis Fontain, association créée en 2020, souhaite promouvoir la production locale et respectueuse de l'environnement, en favorisant l'accès à des produits locaux au plus grand nombre.

Ce système de circuit-court est né de l'initiative d'habitants de la commune et compte une soixantaine d'adhérents (individuels ou famille) en 2024. Le marché des producteurs, qui se tient tous les vendredis, est géré par les bénévoles eux-mêmes - membres du bureau ou adhérents.

L'association est gérée et animée par un bureau de 10 membres, consommateurs et producteurs.

### **Comment ça marche ?**

Tout commence sur le site internet [www.lecolisfontain.fr](http://www.lecolisfontain.fr). L'onglet "commande" permet de prendre connaissance de l'ensemble des produits proposés à la vente chaque semaine : des légumes, du jus de pommes, du pain, des fromages, de la viande de bœuf, des volailles et des œufs, de la bière et du vin, du miel et du sel, du savon artisanal et des hydrolats... Les produits varient d'une semaine à l'autre, en fonction de la saison et au gré des ventes ponctuelles (viande de porc et de bœuf, agrumes ou encore kiwis...). Cette année, de nouveaux producteurs ont rejoint l'aventure : un producteur d'huile de tournesol ainsi qu'un producteur de farines et de légumineuses

Après avoir créé son compte sur le site, on peut passer commande, du samedi à 18h jusqu'au mercredi à minuit. Les produits sont ensuite à récupérer le vendredi suivant, de 18h à 19h à la Gaieté (3 bis rue de la Poste) et sont à régler sur place (en chèque ou espèces). Une adhésion-cotisation annuelle est demandée à chaque membre, pour un montant libre.

L'association valorise l'implication des adhérents : chacun et chacune est invité à s'investir, un peu, beaucoup, ponctuellement ou régulièrement, pour tenir la caisse, installer le marché ou simplement pour proposer de nouvelles idées !

### **Et on y trouve quoi ?**

Une vingtaine de producteurs locaux sont référencés, ce qui permet de proposer une grande diversité de produits :

- Les légumes de Ludovic Jourdan et Violaine Retailleau, Le Chant du Sol (AB) - Rochefort sur Loire
- Le pain et la farine du fournil des Buhards, Samuel Poupain et Sébastien Potier (AB) - La Pommeraye.
- Les terrines et les volailles de La ferme du Layon - Chaudefonds-sur-Layon
- La bière de La Gloutte - bières artisanales - Chaudefonds-sur-Layon
- Les savons de la Savonnerie artisanale «Doux Rebelles», Charlotte Penard (AB) - Chaudefonds-sur-Layon
- Le miel d'Etienne Peltier - Saint Aubin de Luigné
- Les produits laitiers de brebis des Deux Bergères (AB) - Chanzeaux
- Les fromages de chèvres et les pommes du Petit Clos (AB) - La Pommeraye



# Associations

- Le sel de Jean-Pierre Ostermann – Noirmoutier
- Les tisanes de Lénaïg Batardière – Les fleurs d'Argile – Beaulieu sur Layon
- Les terrines et la viande de porc de Nicolas Chiron (AB) – Valanjou
- La viande bovine d'Etienne Dubillot (AB) - Chaudefonds-sur-Layon
- Les eaux florales et hydrolats de Disamare (AB) – Rochefort-sur-Loire
- NOUVEAU - L'huile de tournesol des Jardins de Gogane (AB) - La Pommeraye
- NOUVEAU - Les farines et légumineuses du Grain des Loges (AB) - Le Lion d'Angers

La liste des produits s'enrichit au fur et à mesure de nos rencontres. Des commandes groupées ponctuelles sont parfois organisées, par exemple des commandes d'agrumes ou de kiwis ! Et, depuis 2024, le marché accueille aussi des ventes de végétaux : des jeunes arbres élevés par Gaël Martin, ou encore des bouquets de fleurs cultivées et arrangées par Laura Hough et Maud Chiron.

## Retrospective 2024 : des produits... et des moments de rencontre

L'an dernier, plus de 750 commandes ont été passées, ce qui représente plus de 6 200 produits vendus, dont 104 kg de courgettes, 75 kg de carottes, 108 barquettes de fraises, 201 pains multigraines, 128 yaourts de brebis, 315 bouteilles de jus de pomme et 99 yaourts de brebis... Au total, plus de 26 000 € ont été reversés aux producteurs locaux !

Mais au-delà du marché, le Colis Fontain a aussi eu à cœur de créer du lien en organisant des moments de rencontre et en participant à la vie du village. Le Colis Fontain a ainsi renouvelé sa participation à la fête du village avec son marché de producteurs sur la place de l'église et une vente de tartines garnies de produits référencés. Le marché sera d'ailleurs reconduit pour la prochaine fête, programmée le 7 juin !

Cette année, l'association a également lancé un cycle "à la découverte des vins du terroir" pour promouvoir les vins locaux, avec des dégustations et ventes initiées à l'automne 2024 et désormais programmées une fois par trimestre.

Les bénévoles ont aussi proposé des moments conviviaux tout au long de l'année : une rencontre-débat avec Etienne Peltier pour échanger sur les enjeux touchant les abeilles, une soirée autour de fouées cuites au feu de bois...

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 février 2024, 10 personnes ont été élues pour constituer le bureau : Mathilde Anquetil, Maud Cesbron, Guillaume Chosson, Magali Drouillet, Ludovic Jourdan, Cindy Lécureuil, Charlotte Alix, Gaël Martin, Emilie Montecot, Florence Thoumin. La prochaine assemblée est prévue le 7 février 2025 et ouverte à toutes et tous comme chaque année !



**Alors, pourquoi pas vous ?**

**Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement prendre des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail ([lecolisfontain@gmail.com](mailto:lecolisfontain@gmail.com)) ou téléphone (06 70 10 84 35). Et le mieux est encore de passer le vendredi entre 18h et 19h à la Gaieté, pour nous rencontrer et découvrir le fonctionnement.**

**Nous souhaitons d'avance la bienvenue à toute personne qui souhaiterait découvrir Le ColisFontain !**



# Associations

## Fête du Village

### Le 18 mai dernier, c'était la fête dans les rues de Chaudefonds !

Au programme : spectacles, concerts, vide-greniers, marché des producteurs du Colisfontain, la rue aux enfants du Tintamarre, balade contée proposée par les bénévoles de la bibliothèque, des jeux et des gâteaux proposés par les jeunes du Z'Alpha, exposition de moto... La journée s'est clôturée dans le jardin de la mairie avec une fanfare, un concert de Transbal Express et un set de DJ Surikatz.

Cette année, des artistes ont relevé le défi de peindre une vue de Chaudefonds pendant la fête. En fin d'après-midi, leurs œuvres, exposées sur la place de la mairie, ont très admirées par les spectateurs !

Autre défi, des danseurs amateurs, coachés par Jaiana, ont croisé et décroisé des rubans de couleurs autour d'un mât préparé par la commission déco. En rythme et en cadence !

Cette belle journée est organisée tout au long de l'année par plusieurs commissions de travail. Elle est à l'initiative et préparée par l'association Loisirs Détente Califontaine, le Tintamarre, la Gaieté, le ColisFontain et de nombreux habitants de Chaudefonds. Environ 70 personnes s'investissent un peu, beaucoup, passionnément, tout au long de l'année, ou le jour J, pour préparer cette belle fête ; chacun avec le temps dont il dispose et ses compétences !

Une réunion publique s'est déroulée le 24 novembre où une trentaine de participants ont découvert le film de l'édition 2024 et donné leurs idées pour la quatrième édition qui se tiendra le samedi 7 juin 2025, lors du week-end de la Pentecôte.

Plusieurs matinées de bricolage auront lieu avant la fête afin de préparer la décoration. Les dates seront communiquées sur Intramuros et par mail. N'hésitez pas à vous joindre à nous !

### Califontains, notez la date ! Le 7 juin, on se retrouve pour faire la fête !

Le groupe de coordination

Pour recevoir des informations concernant la fête ou pour devenir bénévole le jour J (et un peu avant et un peu après !), vous pouvez envoyer un mail à [feteduvillage.chaudefonds@gmail.com](mailto:feteduvillage.chaudefonds@gmail.com) ou nous contacter au 06.72.57.28.23.





# Histoire Califontaine

## La Guerre de Vendée, une atroce guerre civile oubliée racontée par M. Denis MERCIER



Cette guerre qui a sévi dans le sud du département du Maine et Loire et le nord de celui de la Vendée, guerre qui a fait, sur ce petit territoire, des milliers de morts, a été, volontairement ou non, rayée des mémoires et des enseignements. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs redécouvrent l'ampleur d'un tel désastre et font honnêtement réapparaître son histoire. Pour ce qui me concerne, je fais cette recherche humblement pour mon pays natal : Chaudefonds sur Layon.

### Résumons d'abord son déroulement.

On considère que la guerre de Vendée a débuté en Anjou avec la rébellion liée à la levée de conscrits à Saint Florent le Vieil le 12 mars 1793. Pour mieux se situer dans le temps, rappelons que la 'Virée de Galerne », errance de l'armée de Vendée à travers tout l'ouest de la France, a débuté les 17 et 18 octobre 1793 par le franchissement de la Loire à Saint Florent le Vieil et s'est terminée par le massacre de Savenay le 22 décembre 1793. Au retour, en décembre, les restes de cette armée ont assiégé les villes du Mans et d'Angers, sans succès d'ailleurs.

L'extermination s'organise avec les colonnes infernales de Turreau. Le 25 janvier 1794, l'une des colonnes, celle de Moulin incendie le bourg de Chaudefonds. Jusqu'en avril 1794, on emprisonne et on meurt dans ces prisons. On fusille au Champ des Martyrs à Avrillé. Le 13 mars 1794, Turreau lui-même repasse à Chaudefonds sur Layon et exécute 10 califontains dans le pré des massacres. Le 27 juillet 1794, c'est la chute de Robespierre et la fin de la Convention. Les derniers affrontements ont lieu dans la prée de Rochefort où 8 califontains trouvent la mort le 16 du mois d'août.

### Comment cette remise d'actualité est venue ?

Un livre particulièrement intéressant, « La Guerre de Vendée en pays angevin, réalisé par Philippe Candé » est sorti en octobre 2022. L'auteur natif de Mozé sur Louet, décrit ce qu'il s'est passé dans sa commune natale. L'intérêt de l'œuvre réside dans trois domaines.

Le premier, et à mon sens le plus important, l'introduction de références à chaque assertion, ce qui réduit fortement le parti pris. Le deuxième, est l'explication de la cause de la révolte : les erreurs de la Révolution et l'appétit de la bourgeoisie pour s'approprié les biens du clergé. L'écriture des cahiers de doléance a suscité des espoirs, tels que la suppression de la gabelle, impôt honni en Anjou. Les espoirs ont été déçus.

Le troisième, le silence et l'oubli de la mémoire dans la population angevine. Depuis Philippe Candé a donné une conférence aux Archives Départementales le 16 février 2024. Le corps de la conférence portait sur le pays natal de l'auteur : Mozé. Il a donné de nombreuses indications pour faire des recherches.

### Regagnons les bords du Layon.

Né à Chaudefonds en 1936, alors que l'un de mes ancêtres est mort au combat dans l'armée vendéenne, jamais, ni mes parents, ni quelque habitant de ma commune, ne m'ont parlé de ce décès. Pourquoi cet oubli volontaire ? La seule évocation de cette guerre concerna les fusillés du champ des martyrs, avec quelque fois un pèlerinage et une évocation au prône du curé de la paroisse. Mon grand père seul évoquait la mort de son ancêtre et se trompait en la situant à Bégrolles !

La recherche des morts dus à la guerre de Vendée, est particulièrement ardue, car l'état civil n'a pas été rempli pendant de longs mois dans les communes de l'Anjou. L'état civil de Chaudefonds comporte de nombreuses déclarations de décès inscrites sur la foi de témoins. Le « Conseil général de la commune » (mairie) s'est réfugié dans la basse vallée de Rochefort sur Loire nous dit le registre d'état civil. La mairie a donc émigré, à ma connaissance, de mai à novembre 1793. C'est la première source d'informations et une exception par rapport aux autres communes, car cet état civil a été tenu durant cette période d'émigration. C'est le seul dans la région.

Les autres sources sont très diverses : un ouvrage de Gruget, listant les fusillés du champ des martyrs à Avrillé ; une liste de vendéens réalisée au Pin en Mauges et parue dans la revue Andégavia ; un site de recherche en généalogie ; les états civils de différentes communes. Philippe Candé nous a donné de nombreuses références aux ADML lors de sa conférence. J'ai pu en exploiter trois.

### Chaudefonds avait une population de 1222 habitants au recensement de 1793.



# Histoire Califontaine

Comme je l'ai dit plus haut, après la rébellion du 12 mars 1793 à Saint Florent, la répression s'organise, et à Chaudefonds, on emprisonne des suspects des le 23 avril 1793. Dans le dossier répertorié 1 L 1119 aux ADML, on en dénombre 16 dans les prisons du Séminaire et de la Fidélité à Angers. La liste n'est peut-être pas exhaustive, parce qu'elle est classée en ordre alphabétique et s'arrête à la lettre M.

Le 1er octobre 1793, la Convention vote une loi pour exterminer les vendéens rebaptisés « les brigands ». La connaissance de cette loi n'apparaît à Chaudefonds que 2 semaines plus tard. Et le 13 octobre 1793, 284 personnes partent se cacher dans la nature : 50 couples, 73 personnes seules et 111 enfants. La plupart resteront cachées environ 1 an. Dossier 1 Q 906 aux ADML de janvier 1795. Avant la révolte, des califontains se sont engagés dans les armées françaises, de gré ou de force, pour défendre la patrie, tels René Binette mort à Pont à Mousson, René Vitré à Wissembourg, Jean Briard à Verdun, Vaillant à Dinemont ou Joseph Bourigaut à Dol de Bretagne.

Certains ont fondé des bataillons dits « des pères de famille », pour aider les troupes révolutionnaires en Vendée, voire aux frontières. On citera Pierre Lambert, François Pineau et François Ténier, morts à Chemillé ou au siège de Saumur, au milieu de l'année 1793. A Chaudefonds comme ailleurs les deux tendances ont existé, Républicains et Vendéens. Ensuite, c'est le terrible « génocide » des colonnes infernales de Turreau, de janvier à avril 1794. La guerre se poursuit encore quelques mois. L'arrivée de Bonaparte a calmé le jeu, avant de reprendre durant les cents jours, et de s'éteindre après la relance de la Duchesse de Berry dans les années 1830. La fin de cette année 1793, apporte la mort au retour de la « Virée de Galerne », avec les fusils et la guillotine.

Les 12 colonnes infernales de Turreau commencent leur « boucherie » en janvier 1794. Pour Chaudefonds, ce sera la colonne Moulin qui passera le 25 janvier 1794 pour incendier le bourg. On ne trouve aucun décès ce jour là. Et pourtant, la probabilité qu'il y en ait eu est grande. Le premier massacre a lieu à Chemillé, le 25 janvier, au lieu dit La Sorinière où Marie Dailleux est assassinée avec ses trois enfants. Les prisons d'Angers débordent, et pour faire de la place, on fusille quelque fois sans procès. Deux sites sont consacrés à ces éliminations, Sainte Gemmes et Avrillé. Le site du « Champ de martyrs » verra 15 califontains (aines) rendre l'âme. (voir liste) Cinq seront béatifiées en 1984.

Etc...

**La suite de l'histoire est à lire sur le site internet de la commune :**

**[www.chaudefonds-sur-layon.fr](http://www.chaudefonds-sur-layon.fr)**





28 mai 2024

Passage du Relais de la Flamme Olympique



**Brigitte GASTÉ**  
Califontaine  
4<sup>ème</sup> relayeuse

**Christelle BOURREAU**  
5<sup>ème</sup> relayeuse  
CC LLA



28 mai 2024

Passage du Relais de la Flamme Olympique

**Merci aux Agents  
Aux bénévoles  
Aux Élus  
Aux Califontains**

JOURNAL CALIFONTAIN

Directeur de publication : Yves BERLAND

Rédaction : Yves BERLAND Maire, et le Bureau municipal

récolement, conception : Korentin CHIRON assisté du secrétariat de Mairie

Impression : Ateliers Paquereau | Imprimé sur du papier recyclé - Tirage : 440 exemplaires